

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

VOL. XVII. — NO 22.

SAINT-JUSTIN, LE VENDREDI, 13 NOVEMBRE 1942.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant.

L'abbé Roch Majeau à Berthier dimanche

SERIES DE CONFERENCES AVEC FILMS SONORES

Dimanche prochain 15 novembre, nous aurons au milieu de nous, à Berthier, un apôtre de la colonisation dans la personne du curé de Rémigny, l'abbé Roch Majeau.

L'abbé Majeau parlera dimanche aux messes, puis dans l'après-midi, il rencontrera les diverses communautés de la ville, enfin dans la soirée de dimanche, il désire vivement se faire entendre de toute la population de Berthier, dans la grande salle du Collège St-Joseph.

Nous répondrons à son attente et cela pour plusieurs raisons qui nous sont chères.

D'abord, parce que l'abbé Majeau est un prêtre de chez nous. Natif de l'Épiphanie, il exerçait son ministère dans notre diocèse avant de devenir, par la volonté de notre évêque, le curé fondateur de Rémigny dans le Témiscamingue. Cette paroisse de Rémigny, soit dit en passant, compte parmi ses membres plusieurs anciennes familles de Berthier.

Ensuite, parce que l'abbé Majeau a été grandement éprouvé par la perte de son église incendiée l'an dernier. Comme il est à la tête d'une paroisse pauvre, composée de colons, il compte sur l'encouragement des siens, c'est-à-dire sur les paroisses du diocèse pour redonner une demeure au Bon Dieu dans sa paroisse.

Soyons généreux pour l'abbé Majeau et ses colons de Rémigny. Le monde a beaucoup d'argent de ce temps-ci; il y en a beaucoup qui est dépensé sottement et en folies; faisons donc plutôt des placements profitables.

L'œuvre de Rémigny, dont nous parlera dimanche son sympathique et dévoué curé en est une. Qu'on se le dise...

A. B. Roe

LETTRE OUVERTE

Montréal, 6 novembre 1942

Le Courrier de Berthierville
Berthierville, Qué.

Cher monsieur Ducharme,

Je sollicite la faveur d'utiliser votre colonne "tribune libre" pour répondre à quelques cultivateurs. Ces amis de toujours me demandent de me prononcer sur la valeur nutritive de la betterave à sucre.

Dans mon humble opinion et pour faire suite à leurs demandes d'informations, je dois dire que les données suivantes donneront une idée de la valeur relative des betteraves fourragères et des betteraves à sucre:

	Matière sèche totale	Protéine digestible	Eléments nutritifs digestibles totaux
Betteraves fourragères	9.4%	1.0%	7.3%
Betteraves à sucre	16.4%	1.2%	13.8%

Vous observerez, d'après ce qui précède, que les betteraves à sucre contiennent beaucoup plus de matière sèche que les betteraves fourragères à cause de leur forte teneur en sucre. Conséquemment, elles contiennent aussi beaucoup plus d'éléments nutritifs digestibles totaux que les betteraves fourragères.

Vu leur forte teneur en matière sèche et en sucre, ainsi qu'il appert d'après les chiffres ci-dessus mentionnés, je vous conseille de les donner en qualité beaucoup moindre que vous ne feriez pour les betteraves fourragères. Cependant, pour le nourrissage en général du troupeau laitier, je crois que les betteraves fourragères sont de beaucoup préférables et je conseille aux cultivateurs qui ont de la betterave à sucre d'offrir leurs produits à la Canada and Dominion Sugar, Chatham, Ontario; cette dernière se fera certainement un plaisir de répondre même en français, à toute offre de vente de betterave à sucre. J'espère que dans un avenir rapproché les cultivateurs trouveront ici même un excellent marché pour la betterave à sucre.

René T. Gervais

NOYÉ

Recevrons avec gratitude toute nouvelle concernant le jeune Jean Vincette, 17 ans, cheveux bruns, portant salopettes et plaquette No 195, noyé au pont Victoria le 22 octobre. Dur-ite Company of Québec (Victoria Bridge).

Téléphone (à nos frais) Lancaster 8777

Berthierville

PROCHAIN MARIAGE:—

Nous avons le plaisir d'apprendre le prochain mariage de Mlle Renée Daviault, fille de M. et Mme G.-A. Daviault avec M. Laurent Sylvestre, fils de M. et Mme Victor Sylvestre; la cérémonie religieuse aura lieu le 24 novembre à 9.30 heures, à l'église de Berthierville.

BAPTEMES:—

Dupuis. — Le 5 novembre à M. et Mme Gérard Dupuis, un fils baptisé Joseph-Jean-Gérard. Parrain: M. Jean Latour; marraine: Mlle Catherine Latour.

* * *

Magnan. — Le 7 novembre, à M. et Mme Hervé Magnan, une fille baptisée Marie-Lisette-Emma. Parrain et marraine: M. et Mme Damase Magnan de St-Théophile du Lac.

* * *

Coulombe. — Le 8 novembre, à M. et Mme René Coulombe, une fille baptisée Marie Georgette Lucille; le parrain était M. Arthur Coulombe et la marraine Dame Georgiana Mondor.

A L'HOPITAL:—

Transporté à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette à la suite d'une attaque d'appendicite, M. François Desrosiers se porte maintenant très bien et reviendra dans sa famille en fin de semaine.

POW-WOW:—

En l'honneur du champion de jeu-di soir dernier, il y avait réunion d'amis à l'Hôtel Le Manoir dimanche soir; Dave Castilloux et les amis s'amuserent ferme.

OUVRAGE DES PLUS UTILES:—

Nous accusons réception d'un exemplaire de "L'Index des manufacturiers de la province de Québec" compilé par M. Paul-E. Bernier.

Cet ouvrage (le seul du genre dans Québec) est non seulement des plus intéressants à parcourir, des plus instructifs pour le profane, mais des plus utiles pour les gens du commerce et de l'industrie. Ceux qui voudraient s'en procurer une copie doivent s'adresser aux Editions du Commerce Éarg., 207 Richelieu, Québec.

ORDONNANCE RETARDEE:—

L'ordonnance A-314 qui interdisait de conduire, après le 1er novembre, un camion privé à plus de 35 milles de l'adresse sous laquelle son propriétaire l'avait enregistré, ne sera mise en force que le 30 novembre.

Les propriétaires de camions privés sont tenus d'inscrire, sur chaque côté de ces voitures, leurs noms, ainsi que l'adresse sous laquelle ces véhicules ont été enregistrés, et cela en chiffres et lettres d'au moins un pouce de hauteur.

PLUS RIEN N'IMPORTE,
SAUF LA VICTOIRE
Achetez des
**OBLIGATIONS DE
LA VICTOIRE**

AU CONSEIL MUNICIPAL

PAS DE SÉANCE

Lundi soir, faute de quorum, il n'y eut pas de séance: monsieur le maire seul s'est rendu pour la séance régulière du mois. Plusieurs contribuables voulaient s'y rendre dans le but de faire la partie dure aux membres du conseil à la suite des actions en justice, mais il semble qu'ils ne se comptent pas pour battus et rêvent que ceux-là ne perdent rien pour attendre.

Notre député décroche un ministère avec portefeuille

L'hon. Cléophas Bastien, député de Berthier, fera parti du cabinet de Québec comme ministre de la Colonisation.

Né le 1er septembre 1892, à Saint-Gabriel de Brandon, comté de Berthier, du mariage de Joseph Bastien à Marie-Louise Déziel, le nouveau ministre de la colonisation a fait ses études à l'École normale Jacques-Cartier. Ancien instituteur de la Commission des écoles catholiques de Montréal, il est aujourd'hui courtier en assurances. L'hon. M. Bastien, qui est membre du club de Réforme, de la Chambre de Commerce de Montréal, etc., fut élu député de Berthier à l'Assemblée législative pour la première fois, aux élections générales de 1927, et successivement réélu en 1931, 1935, 1936 et 1939. Il fut nommé ministre sans portefeuille du cabinet Godbout actuel, poste qu'il avait occupé dans le gouvernement Taschereau, le 8 novembre 1939.

Cette nomination n'a pris personne par surprise dans le comté; elle était attendue depuis longtemps et notre journal l'avait laissé entendre à maintes reprises; mais plusieurs (le ministre lui-même peut-être) espéraient pour le vieux lutteur, un ministère un peu plus important.

Londres cause des surprises à nos soldats

NOTRE AMI LAFONTAINE ET QUELQUES COPAINS VONT ENTENDRE LA MESSE A LA CATHEDRALE S.-PAUL

Quatre jeunes lieutenants des Fusiliers Mont-Royal, après avoir cherché en vain une église catholique à Londres un dimanche, décidèrent d'aller "à la messe" à la cathédrale St-Paul. Là, ils entendirent le sermon de l'évêque anglican, égrenèrent leur chapelet et déposèrent un shilling dans le tronc des pauvres.

"Nos intentions étaient bonnes", déclara le lieutenant Eugène Lafontaine, 26 ans, de Berthierville.

Lafontaine et ses trois compagnons, les lieutenants Paul Labrèche, 23 ans, 5488, Côte St-Antoine, à Montréal, René Asselin, 24 ans, 1984 blvd Rosemont, à

Montréal, et Robert Beauvais, 21 ans, 8018 rue Lajeunesse, à Montréal, affirmèrent que, la prochaine fois, ils iraient à la messe à la cathédrale catholique de Westminster.

Ces quatre officiers qui viennent d'arriver pour combler les vides dans les cadres du régiment montréalais, ont visité Londres de fond en comble en cinq jours. Ils ont vu le palais Buckingham qui leur a semblé désert, le jardin zoologique, "légèrement plus vaste que celui du parc Lafontaine", ont gravi les 350 marches qui conduisent à l'intérieur de la célèbre horloge "Big Ben".

Renouvelez votre abonnement. Vous en trouverez la date d'échéance à la suite de votre adresse.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 W.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
 Camille DUCHARME,
 Rédacteur-Gérant
 55 RUE DE FRONTENAC,
 BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
 Ville et comté de
 Berthier-Maskinongé, un an .. \$0.50
 Pour le Canada, un an .. 1.00
 Pour les Etats-Unis .. 1.50
 Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Ile Dupas

VA ET VIENT:—

M. et Mme Jules Sylvestre et leurs enfants chez M. Rémi Courchesne.
 Mlle Juliette Sylvestre de Montréal, de passage à l'Ile Dupas.

M. Willbrod Laferrrière de Montréal de passage chez M. Armand DeGrandpré.

M. et Mme Adrien Rousseau, Mme Ls-Victor Sylvestre, chez Arsène Farly.

M. Arsène Farly à Montréal.
 M. et Mme Roger Richard de retour de St-Ambroise chez leur oncle M. le curé A. Richard.

M. et Mme Armand Durand et leurs enfants chez M. Georges Moreau.
 M. Candide Farly, Mlle Rachel Farly et Mmes Edouard Farly et Norbert Drainville à St-Jérôme en fin de semaine.

RESULTAT DES CONCOURS DE SEPTEMBRE:—

9e année. — Roger Rousseau 83 p.c.
 8e année. — Marie Farley 82 p.c.

Tél. No 115

Dr. G.-H. Pagé

CHIRURGIEN - DENTISTE

49 de Frontenac, Berthierville

(Voisin du Manoir)

Avila ROULEAU

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat

Bureau: Résidence.

Palais de Justice 50 de Frontenac

Tél.: 119 Tél.: 5

POUR VOS TRAVAUX DE FOURRURES

— VOYEZ —

Mlle Marie-Rose Plante

(en face du cimetière) BERTHIERVILLE

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
 Expert-comptable licencié et agréé
 "Chartered Accountant"

Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.

488, Avenue VIGER, MONTREAL

7e année. — Lisette Sylvestre 83.5 p.c.
 6e année. — Marg-Marie Sylvestre 85.5 p.c.
 5e année. — Gisèle Massé 87 p.c.
 4e année. — Lucie Farley 90.5 p.c.
 3e année. — Jacques Sylvestre.
 2e année. — Emilien Cardin.
 1ère année. — Réal Latour.

CONCOURS D'OCTOBRE:—

9e année. — Colette Chevalier 80 p.c.
 8e année. — Marie Farley 79 p.c.
 7e année. — Lisette Sylvestre 83.5 p.c.
 6e année. — Marg-Marie Sylvestre 78.5 p.c.
 5e année. — Gisèle Massé 86.5 p.c.
 4e année. — Carmen Barthe 85.5 p.c.
 3e année. — Jacques Sylvestre 85 p.c.
 2e année. — Madeleine Farley.
 1ère année. — Réjean Courchesne.

La tuberculose au Canada en 1941

La division des statistiques d'état civil du Bureau fédéral de la statistique a émis un rapport préliminaire sur les taux de mortalité par tuberculose au Canada en 1941. Ce rapport indique que, dans notre pays, nous n'avons pas été capables d'éviter les malencontreux effets de la guerre mondiale en ce qui concerne la tuberculose. Le nombre réel de décès s'est accru de 5790 à 6057 et le taux, pour le Canada, s'est accru de 50.6 à 53.1 pour 100,000 de population.

Plus significatif encore est le fait que la tuberculose a passé de la 8e à la 7e place comme cause de mortalité. Depuis trois ans, elle occupait la 8e place. De plus, la proportion des mortalités totales s'est accrue de 5.2 à 5.3.

Sur les neuf provinces du Canada, toutes, excepté deux, ont révélé une augmentation des mortalités. La Colombie-Britannique et le Manitoba sont les seules provinces qui accusent une diminution des mortalités et du taux de mortalité. C'est la première augmentation appréciable qu'on ait remarquée depuis 15 ans. Il y a bien eu une augmentation en 1936, mais elle fut légère, et la diminution de 1937 fit plus que contrebalancer l'augmentation de l'année précédente.

Lorsque l'on considère la population autre que celle des Indiens, l'on constate une augmentation du nombre de mortalités dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique.

BERTHIERVILLE

PROPRIETE A VENDRE

Terrain d'une superficie de 11,000 pieds carrés, situé au coin des rues De Frontenac et d'Iberville, avec une bâtisse en briques à deux étages. (45 x 54) Place d'affaires et maison privée — Système à eau chaude — et une autre maison en bois (33 x 33) — 1½ étage — Un hangar à deux étages (25 x 45)
 Meilleure place d'affaires de Berthierville. Cause de vente: Règlement de succession "A.-L. Caisse".
 S'adresser à Banque Canadienne Nationale, Berthierville.

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
 Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

nique. Dans cette dernière, on note une diminution des mortalités tant chez les blancs que chez les Indiens, cependant que le Manitoba, qui a révélé une diminution remarquable des mortalités chez les Indiens, accuse une augmentation de 5 dans le nombre des mortalités chez les blancs.

Un fait consolant est la diminution des mortalités chez les Indiens du Canada: de 792 à 715. Elle s'est manifestée surtout au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces trois provinces enregistraient auparavant les taux de mortalité les plus élevés par tuberculose chez les Indiens. On espère que ceci est une indication de la valeur du programme entrepris par la division des Affaires Indiennes pour enrayer la tuberculose dans les provinces.

Un autre événement qui offre un intérêt considérable est le fait que, pour la première fois depuis l'institution des statistiques d'état civil au Canada, la Saskatchewan a perdu son rang de la province du Dominion où le taux de mortalité était le plus faible. En 1941, le taux, dans la Saskatchewan, s'est accru de 25.2 à 32.2, cependant que l'Ontario a révélé un taux de 29.2 plus bas que celui de la Saskatchewan, mais avec une augmentation de 26.7 pour 100,000 en 1940.

Une leçon s'impose en présence de cette sérieuse régression de 1941. Nous pouvons diminuer les effets de cette augmentation de la tuberculose durant les années de guerre en activant notre programme d'enrayement de la tuberculose avec toute la vigueur dont nous sommes capables. Il importe de maintenir nos cliniques, d'accroître nos enquêtes sur le dépistage des cas et de redoubler nos efforts relatifs au diagnostic précoce. Des lits pour le traitement des cas devraient être installés là où la chose s'impose et notre programme d'enseignement des moyens d'enrayement de la maladie ne devrait pas faiblir. On ne devrait pas remettre "après la guerre" les mesures qu'on peut prendre dès maintenant. Dans les victimes qu'elle fait, la maladie est aussi redoutable que les balles ennemies et elle est susceptible de devenir la saboteuse par excellence dans les centres de production.

Le rapport est donc un avertissement et un défi d'avoir à pousser nos travaux aussi vivement et aussi efficacement que possible de manière à réduire au minimum le danger de la tuberculose en temps de guerre et à renforcer la santé de la nation pour supporter la longue lutte qui nous menace.

Bulletin de l'Association Canadienne Antituberculeuse, septembre 1942.

ROME A LA FROUSSE

Washington. — Plus le danger d'une invasion de l'Europe par le sud du continent se précise, et plus l'Italie se montre inquiète. Son gouvernement voudrait bien négocier, tandis qu'il en est temps encore. Un message de la radio de Rome, capté à Washington cette semaine, disait: "Le peuple italien ne hait pas les Américains; il sait très bien que ces gens sympathiques ont été entraînés dans cette guerre au moyen d'une fraude politique et de l'infamie personnelle du président Roosevelt."

Encouragez nos annonceurs

AMEUBLEMENTS pour NOUVEAUX MARIÉS

BEAUX ET NOUVEAUX SETS DE CHAMBRE

Tél.: 34 110 de Montcalm,

J.-W. ROBILLARD

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'acompte sur les neufs.

Si besoin, conditions faciles de paiement.

Sans intérêt avec achat de \$50.00 ou plus.

Set à dîner
 Set de salon
 Set de cuisine
 Lits,
 Matelas
 Divan-Studio
 Chesterfield
 Laveuses électrique
 Poêle
 Radio DeForest
 Moulin à coudre

Consultez notre spécialiste en machine à coudre:

M. MELVILLE DELISLE

A votre service chaque lundi.

UN JUSTE MILIEU!

Les prohibitionnistes recommencent leur bal. Ils profitent de la guerre pour brandir leur vieille bannière. Leur ardeur reste toujours brûlante!

Actuellement, les partisans du régime sec assiègent Ottawa. Comme ce sont des gens qui prennent toutes sortes de détours, il faut les démasquer sinon les combattre.

L'Association hôtelière vient de présenter au Service National de guerre un rapport à point sur cette vieille question, document à la fois sobre et raisonné. Les arguments de gros bon sens en forment la pierre de base.

On y suggère notamment l'idée d'un rationnement qui de suite combat tout abus dans l'usage des boissons fortes. Et ceci, pour la durée de la guerre, encore que celle-ci ne puisse s'éterniser, l'Axe commençant déjà ses râles. En opposant un clairvoyant rationnement à l'imbécile prohibition, nos hôteliers, contrairement à leurs intérêts directs, ne poussent pas trop à la vente des boissons. Ce point reste à leur honneur.

Toute vie privée est sacrée. Avant de prétendre diriger celle des citoyens du Québec, on ferait mieux de se rappeler le mal qu'a déjà causé cette hypocrite prohibition ailleurs.

Le budget de nos gouvernements s'alimente de 35% dans la vente des boissons. Huit provinces, dans la régie de ce commerce, réalisent quelque \$30,000,000.00. Rien de plus cassant que les chiffres. On ne peut d'un trait de plume faire disparaître ce véritable flot de millions sans causer une grave fêlure. Et nos dépenses de guerre rebondissent sans cesse, par quoi pourrait-on remplacer cet important revenu. Par plus de taxes encore? Nous ne pouvons plus en supporter d'autres. C'est déjà actuellement un écrasement dans ce domaine.

L'association hôtelière a bien fait de se défier des secs. Ses membres ne désirent nullement profiter des conditions de guerre où l'argent circule plus vite, en activant les ventes. Au contraire, elle propose des campagnes de publicité intelligemment conduites pour conseiller plus de tempérance parmi nos populations. Par tempérance, il faut lire modération, et non pas prohibition ou renoncement.

Là est le juste milieu, expérience et sagesse. A ce compromis doivent se rallier nos hommes publics, nos différents clergés et tous les partisans de l'opinion raisonnable.

Que la liberté garde ses droits, et la vie privée aura les siens, même en temps de guerre!

Paul-N. VANASSE

REMERCIEMENTS

Monsieur Mastai Dumontier et sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné quelque marque de sympathie lors du décès de madame Dumontier, née Cécile Lafontaine. Berthier, octobre 1942.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.

PILULES ROUGES

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St. Denis, Montréal

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

L'Heure catholique
2 h., au poste CKAC

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Charbonneau, sera donnée, le dimanche 15 novembre, par le R.P. Joseph Ledit, S.J., qui a pris, comme thème général, pour les derniers mois de l'année: La Sainte Vierge dans notre vie. Il parlera, ce jour-là, de la Vierge en exil. Cette causerie a lieu à 2 h., au poste CKAC. Elle sera suivie d'une brève chronique d'actualité par le R.P. d'Auteuil Richard, de l'Ecole Sociale Populaire, directeur de RELATIONS.

Appel du Pape aux journalistes

Vatican, 2 novembre. — Au cours d'une récente allocution, S. S. Pie XII a fait appel aux journalistes du monde entier pour qu'ils diffusent les principes qui prépareront les peuples à une paix juste et modérée, à une conciliation de tous les intérêts légitimes, à la sauvegarde efficace de toutes les nécessités vitales, même celles des nations les plus faibles. Ils rendraient ainsi, ajouta-t-il, "un service aussi patriotique qu'humain et chrétien". Pie XII insiste, en terminant, sur le rôle important que

joue la presse à notre époque.

A propos du 25e anniversaire de L'U.R.S.S.

Le président du Conseil Central des Syndicats catholiques de Montréal, M. Philippe Girard, a dressé au maire de la ville la protestation suivante: "Des affiches placardées dans les tramways et les autobus annoncent que le concert, organisé par les Festivals de Montréal pour le 6 novembre, a lieu à l'occasion du 25e anniversaire de L'U.R.S.S., c'est-à-dire le vingt-cinquième anniversaire de la révolution russe, du triomphe de Lenine, de la domination du communisme athée.

"Nous savons assez ce que ces derniers mots veulent dire, ce qu'ils représentent d'erreurs, de haine et de violence, ce qu'ils ont produit de ruines matérielles et morales, pour ne pas protester contre une telle commémoration dans notre ville catholique.

"Qu'on vienne en aide aux Russes qui se battent vaillamment à l'heure actuelle, soit. Qu'on glorifie la Russie de ce qu'il y a vingt-cinq ans, elle inaugurerait un régime de meurtres, de persécutions religieuses et d'asservissement des travailleurs, nous n'en sommes plus.

"Les ouvriers catholiques de Montréal ont la fierté de leur

foi et l'amour de leur classe. Ils protestent publiquement contre un tel scandale.

Le parti communiste doit rester interdit en Australie

En Australie comme au Canada le Parti communiste est interdit et là comme ici une campagne active se poursuit actuellement pour faire disparaître cette mesure. L'archevêque de Sidney, S. Exc. Mgr Gilroy, a cru devoir intervenir. Dans un document public il rappelle au gouvernement la haute responsabilité qui pèse sur lui puisque l'interdit n'a été porté qu'après une enquête sérieuse, où le but du Parti communiste fut démontré contraire à l'intérêt du pays, et que ce but est toujours le même: s'emparer du pouvoir par la révolution.

"Que le gouvernement n'oublie pas, continue l'archevêque, que l'Australie est un pays chrétien. Or les principes de haine et de révolution du communisme sont diamétralement opposés aux principes d'amour de Dieu et du prochain du christianisme. Que le gouvernement n'oublie pas qu'il a été élu pour soutenir et défendre la constitution chrétienne de l'Australie, qu'il s'y est engagé solennellement. S'il manquait à ce devoir sacré, il porterait la responsabilité des graves conséquences qui s'ensuivraient."

La limitation des revenus

"America" de New-York vient

de publier un important article de la plus haute autorité catholique en sociologie aux Etats-Unis, Mgr John Ryan, sur la limitation des revenus. Ancien professeur de morale à l'Université catholique de Washington, directeur du département d'Action sociale de la National Catholic Welfare Conference, Mgr Ryan a écrit plusieurs volumes de valeur. Il appuie un éditorial paru récemment dans "America" et juge conforme à l'enseignement des Papes la limitation au moins pour le temps de la guerre, des revenus personnels à \$25,000 par an. L'Etat a le droit, conclut l'éminent sociologue, d'imposer cette limitation. Il en serait lui-même le bénéficiaire et devrait faire servir cet argent aux dépenses de guerre.

APPEL AUX MILITAIRES

1. Soyez fidèles à DIEU, à VOUS-MEMES, à AUTRUI.
2. Soyez des Catholiques PRACTIQUANTS. Assistez régulièrement à la Messe. Confessez-vous et communiez souvent. Edifiez les autres par votre exemple. N'oubliez pas que, aux yeux de votre unité, c'est vous l'église CATHOLIQUE.
3. Cherchez l'aumônier catholique dès votre arrivée à l'unité. Faites de lui et votre AMI et votre CONSEILLER.
4. PORTEZ sur vous une médaille et votre Croix d'engagement à la victoire. BAISEZ celle-ci dévotement chaque fois que vous endossez votre vareuse. Servez-vous TOUS LES JOURS de votre livre de prières et de votre rosaire. Rappelez-vous que la prière est la vie de l'âme.
5. Si vous songez au mariage, PENSEZ-Y DEUX FOIS AVANT DE VOUS Y ENGAGER. Consultez votre aumônier et suivez ses conseils.
6. EVITEZ l'ivrognerie, le blasphème, l'impureté sous toutes ses formes. Ce ne sont pas là les marques distinctives du fort, mais du faible.
7. Consacrez vos loisirs à des occupations utiles. Augmentez votre science religieuse en vous inscrivant à des cercles d'études. S'il n'en existe pas dans votre unité, aidez votre aumônier à en organiser un.
8. ECRIVEZ SOUVENT aux vôtres. Joignez à vos lettres des BILLETS DE COMMUNION. Rien ne fera plus plaisir à ceux que vous aimez.
9. Soyez un APOTRE dans votre unité. Aidez l'aumônier à ramener à l'Eglise les catholiques égarés. Voilà de la VERITABLE action catholique.
10. Offrez vos sacrifices tous les jours en union avec les souffrances de Notre-Seigneur dans sa Passion. Souvenez-vous que vous avez UNE âme à sauver. UN DIEU à aimer, UNE éternité à atteindre.

UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DE L'HYGIENE DENTAIRE

La Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirugiens-dentistes de la province de Québec entreprend, sous le patronage et avec l'aide du gouvernement provincial, une campagne de propagande et d'éducation en faveur de l'hygiène dentaire dans la province de Québec. Cette campagne s'ouvre le lun-

di 16 novembre par deux émissions aux postes CBF et CBM de la Société Radio-Canada, en anglais et en français, au cours desquelles seront entendus le Dr. A. Fortier, président du Collège des Chirugiens-dentistes, le Dr. J. Brault, président de sa Commission d'Hygiène dentaire, le Général LaFlèche, ministre fédéral des Services Nationaux de Guerre, l'honorable H. Groulx, ministre provincial de la Santé, le Dr. A. D. Angus, président du "Montreal Dental Club". L'émission en anglais, au poste CBM, aura lieu à 9 h. p.m., celle en français, au poste CBF, à 10 h. 15 p.m.

Une autre émission, en français, sera diffusée du Poste CKAC de la Presse, le vendredi 20 novembre à 8 h. 30 p.m. pendant laquelle se feront entendre le Dr. J. Brault, le Dr Albert LeSage, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et de Dr. Adéard Groulx, directeur du Service de Santé de la Cité de Montréal.

Cette campagne qui a pour but d'attirer l'attention sur l'hygiène dentaire et d'en bien faire comprendre l'absolue nécessité, se poursuivra, tant à Montréal que dans toute la province, durant plusieurs mois. Elle comprendra de multiples manifestations, — nombreuses causeries radiophoniques aux postes CBF et CBM de la Société Radio-Canada et CKAC de la Presse dont l'horaire sera publié ultérieurement, ainsi que des conférences, des articles courts et pratiques sur les soins essentiels à donner aux dents publiés, en français et en anglais, dans tous les journaux quotidiens et hebdomadaires de la province, etc...

Cette campagne bénéficie, non seulement de l'assentiment, mais encore de l'aide effective des pouvoirs publics, fédéraux et provinciaux, des autorités religieuses et militaires, ainsi que de la Croix-Rouge et des grandes sociétés ou associations vouées à l'intérêt général.

Plus que jamais en ce moment, il est nécessaire de sauvegarder et d'améliorer la santé publique, dont l'hygiène dentaire est une des bases essentielles.

UN SIGNE DE SATISFACTION



● Le critérium des marchandises de qualité est la satisfaction qu'en obtient l'usager. Les acheteurs avisés choisissent maintenant les produits dont les marques de commerce sont une preuve de qualité.

La marque de commerce Penmans—illustrée ci-dessus—est devenue la marque d'identification pour les Articles Tricotés de la plus haute qualité... Sous-Vêtements, Bas, Vêtements. Achetez ce dont vous avez besoin quand vous en avez besoin. Prenez soin de ce que vous achetez.

Vous trouverez probablement que la quantité, les dessins et les modèles de vêtements tricotés Penmans sont limités, dans un but d'économie de temps de guerre. Cependant, la répartition des articles disponibles sera maintenue d'une façon aussi équitable que possible par l'intermédiaire des marchands.

Penmans

ARTICLES TRICOTÉS

SOUS-VÊTEMENTS . . . BAS . . . VÊTEMENTS

KP5F-42F

Délicieux
vin
d'après-dîner
PAARL
Tawny
(PORTO)
SUD-
AFRICAIN

(34% esprit de preuve)
26 onces . . . 90¢

BRANDY (78% esprit de preuve)	
10 onces	\$1.15
26 onces	\$2.80
40 onces	\$4.20
SHERRY SEC (35% esprit de preuve)	
26 onces	95¢

149NFR

LE CANADA EN GUERRE

Victoire en Afrique

L'avance foudroyante de la huitième armée britannique sur les sables d'Égypte n'aurait pas été possible sans la maîtrise des airs. Des aviateurs canadiens, servant dans la R.A.F. ou dans notre propre Corps d'aviation, ont pris une part importante aux combats aériens au cours desquels six cents avions ennemis ont été détruits à terre ou dans les airs. Nos aviateurs, avec ceux de Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Afrique du Sud, continuent de pilonner l'ennemi, qui fuit vers l'Ouest.

Victoire au Canada

Un peu plus de deux semaines après le début de la campagne du Troisième Emprunt de la Victoire, près d'un million de Canadiens avaient souscrit et l'objectif minimum de \$750,000,000 était dépassé. Cinq provinces — Québec, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Colombie britannique et le Nouveau-Brunswick — avaient "pointé le poignard sur Berlin". Le nouvel objectif, selon le ministre des Finances, M. Ilsley, est "tout ce que le Canada peut souscrire".

Etape pour les "Alouettes"

L'escadrille canadienne-française des "Alouettes", sous la conduite du commandant d'escadre "Jos." Saint-Pierre, a exécuté son premier raid en plein jour contre l'Allemagne. Après avoir bombardé un important centre ferroviaire de la Ruhr, tous les appareils "Wellington" de notre escadrille de bombardement sont revenus à leur aérodrome. Personne n'avait même été blessé.

Le premier ministre a annoncé la nomination de quatre diplomates qui représenteront le Canada à l'étranger et laissé entendre que d'autres légations canadiennes seraient bientôt ouvertes. Les nouveaux ministres sont le major-général Victor Odlum, notre premier plénipotentiaire en Chine; M. L. D. Wilgress, notre premier envoyé en Russie soviétique; M. Warwick Chipman, ministre au Chili, et le juge T. C. Davis, haut-commissaire en Australie.

Le Canada à l'étranger

Pour diriger les énergies canadiennes encore plus complètement vers la victoire, un décret de la Commission des Prix et du Commerce vient de stabiliser les affaires des manufacturiers, des marchands de gros, des détaillants et de 10 variétés de services à leur niveau actuel. Sans un permis spécial, il est maintenant défendu d'ouvrir de nouveaux établissements commerciaux, de vendre ou de mettre en magasin de nouveaux produits ou de déménager dans des locaux plus vastes. Naturellement, ces règlements ne viennent pas en conflit avec le programme de production de guerre.

Stabilisation du commerce

Le gouvernement belge a décoré douze officiers, un sous-officier breveté et un sous-officier de l'Armée canadienne pour l'aide qu'ils ont apportée aux forces belges à l'entraînement au Canada, au cours de la guerre actuelle. Parmi eux, on remarque le brigadier-général E. de B. Panet et le capitaine Guy de Serres, qui reçoivent la Croix militaire belge, et le sergent-major de compagnie Arthur Beauchamp, qui reçoit la Décoration militaire.

Canadiens décorés par la Belgique

Le lieutenant-colonel F. J. Garneau, E.D., commandant du C.E.O.C. de l'Université d'Ottawa, a été nommé commandant de la région militaire d'Ottawa. Le nouveau gouverneur militaire de la capitale est un vétéran du "22e" et servit en France lors de la dernière guerre. Il fut blessé à la "Côte 70" en 1917.

Nouveau commandant à Ottawa

Londres. — On apprend que la récolte de seigle, au Danemark, est d'un tiers moins forte que l'an passé, et que celle du blé est moindre de moitié; cela n'empêche pas les réquisitions allemandes de s'intensifier.

DANEMARK

Le monde moderne aime le nouveau. L'Église suit-elle ce mouvement du progrès? Les idées évoluent avec les âges. Quel est l'attitude de l'Église devant cette instabilité? La morale et le dogme de l'Église sont-ils aussi exposés aux ravages du temps? le mariage, en particulier, est-il le même qu'autrefois? Sinon, pourquoi ne pourrait-on pas l'adopter à notre goût, pour notre bonheur, puisque l'Église veut le bonheur des hommes? Ce problème, angoissant du progrès admis par l'Église et la stabilité du dogme catholique trouvera sa solution à la lumière de l'histoire dans le **MARIAGE CHRETIEN CHANGE-T-IL?**

Face au mariage

Les **EDITIONS FIDES** présentent trois nouveaux tracts de la collection **FACE AU MARIAGE**. Vingt brochures sont maintenant sur le marché pour faire connaître la doctrine catholique du mariage.

MARIAGE MODERNE

Dans ce tract, l'auteur discute les diverses conceptions modernes de l'union matrimoniale. Comment concilier les droits et les devoirs du mariage? Que peut-on accepter des théories nouvelles au sujet de la limitation des naissances? Jusqu'à quel point sont-elles acceptées par l'Église? L'union libre et l'adultère: l'Église les a-t-elle déjà permis? Les admettra-t-elle un jour? Est-il toujours permis de répondre aux appels de la nature? Le bien et le bonheur des individus et de la société, que nous commandent-ils? Comment interpréter certains passages de la Bible? Que penser de certaines interprétations? Autant de questions que l'on trouvera résolues avec clarté, selon la doctrine catholique, dans **MARIAGE MODERNE**.

LE MARIAGE CHRETIEN CHANGE-T-IL?

UN CONTRAT COMME LES AUTRES

Les gens d'aujourd'hui signent des contrats à tout événement. Mais ils posent les conditions qu'ils veulent, et de plus si, un bon jour les contractants consentent à annuler le contrat, ils le détruisent et c'est tout. On répète souvent que le mariage est un contrat; on dit aussi avec raison que les époux sont ministres du sacrement de mariage; peuvent-ils alors s'en débarrasser quand ils le veulent? Pourquoi pas? Sont-ils les seuls concernés? Les intérêts de la société sont-ils en jeu? La gloire de Dieu est-elle indépendante de cela? Si les époux ne peuvent se séparer à volonté, qu'en est-il de la liberté humaine? La dernière brochure de Gérard Petit nous apporte sur ces questions tous les éclaircissements désirés.

UN CONTRAT COMME LES AUTRES

Ces trois tracts sont donc à lire, comme les dix-sept autres de la même collection. Ils fournissent clairement les vérités essentielles du dogme chrétien relatif au mariage et à la préparation qu'on doit y apporter. Tout est présenté de façon attrayante en brochures de 32 pages, illustrées de quatre hors-texte. On peut se procurer ces tracts, à 10 sous l'unité, en s'adressant chez son libraire ou aux **EDITIONS FIDES**, 3425, rue St-Denis, Montréal.

UN LIVRE MAGNIFIQUE

Sa Sainteté le Pape Pie XII

par Georges Goyau
de l'Académie Française

Il est difficile d'écrire une vie aussi pleine, aussi mouvementée que celle du Chef actuel de l'Église Catholique. Personne ne devait y réussir mieux et d'une façon plus attachante que Georges Goyau, l'écrivain que le Pape a beaucoup aimé.

C'est au sujet de cette biographie remarquable que le Saint-Père écrivait: "Certes ce sont des paroles trop élogieuses qu'il a écrites sur Notre personne, soit à l'occasion de Nos légations à Lourdes, à Lisieux et à Paris, soit lors de Notre élévation à la chaire de Saint-Pierre".

A la vérité, ces pages ne sont pas trop élogieuses. Confident de Pie XII, Georges Goyau a pu donner détails précis qu'on ne retrouve pas ailleurs sur l'homme, le prêtre, le chef politique et spirituel. Son éditée biographie constitue le document le plus complet, le plus véridique et le mieux écrit sur le chef des catholiques.

Dans ce livre que tous aimeront, on repasse tous les grands événements de sa vie: c'est d'abord Eugenio Pacelli étudiant à Rome; puis on assiste à sa nomenclature, de 11 ans en Allemagne, à l'époque de la 1ère guerre mondiale; ensuite en 1930 Pie XI appelle Monseigneur Pacelli au Secrétariat d'Etat. Alors les événements se succèdent rapidement: le Cardinal Pacelli préside le Congrès Eucharistique de Buenos Aires, il dirige la Légation de Lourdes, il visite les États-Unis avec le président Roosevelt et le rétablissement des relations entre les États-Unis et le Vatican.

Mais tous ces grands faits auxquels il faudrait en ajouter de nombreux autres, préparent le suprême événement: son élévation à la Chaire de Saint-Pierre.

Ce livre émouvant et complet nous donne un portrait extrêmement sympathique d'un des seuls hommes dont l'intelligence éclairée et l'influence spirituelle puissent préparer une paix juste et durable.

(1) Un volume de 192 pages. Albin Michel, Paris, éditeur. Réédition: Les Editions Variétés, Montréal. Prix \$0.60. Par la poste \$0.65. En vente dans toutes les librairies et aux éditions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

MÉDICAMENT À 3 FINS

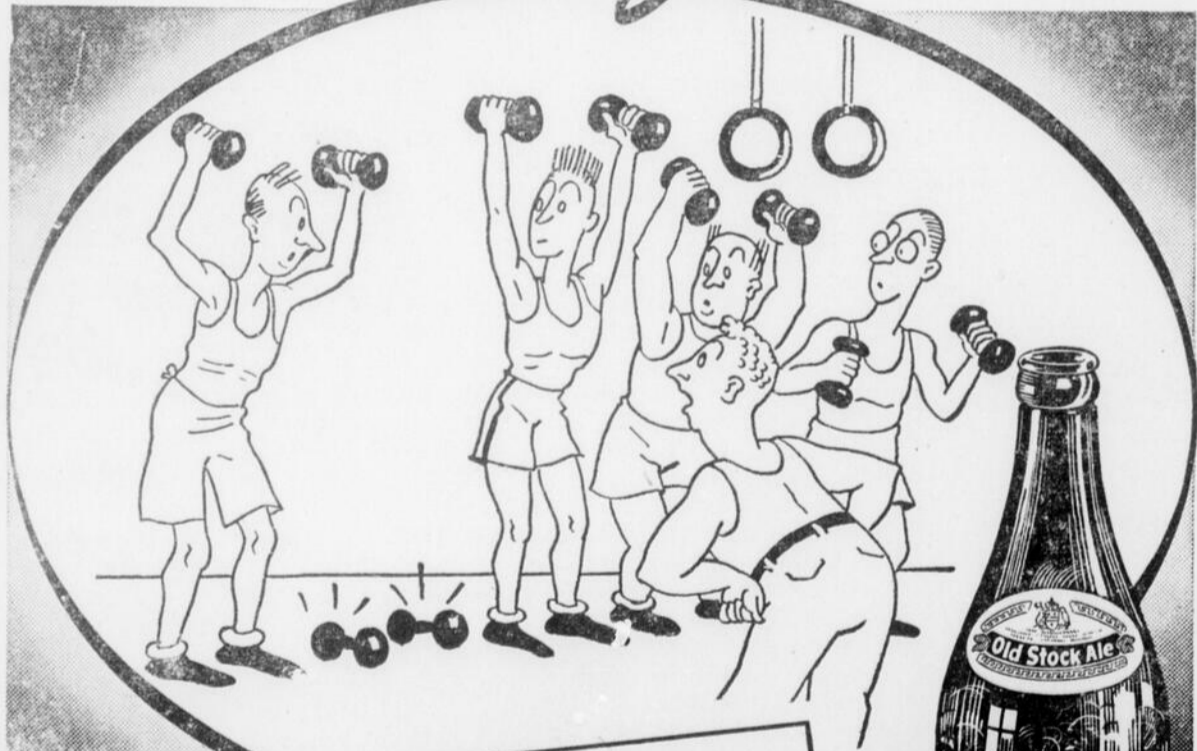
Attaque Rapidement Les Souffrances Du CATARRHE!

Quand le catarrhe aigu rend la respiration difficile—cause de l'enclenchement, du larmolement, de l'irritation du nez, et de la douleur, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du soulagement que cela vous apporte.

Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait trois choses très importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il dissipe la congestion, cause de la gêne, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes du catarrhe déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



Où est Jos?



À prendre une **DOW**

"L'exercice, ça va pour les muscles. Mais pour la soif, parlez-moi d'une DOW!"



Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières

Glanures . . .

On dit que l'âme des vivants aussi vient errer autour de ce qu'ils ont aimé et de ce qu'ils ont quitté.

C'est qu'un amour donné peut fort bien se combattre, mais sans jamais pouvoir mourir.

Viellir est délicieux. C'est l'agrément de la soirée paisible avant le sommeil de la nuit.

Toute âme, même la plus transparente, est mystérieuse.

C'est à force de folies que l'on finit par être sage.

La passion est une lutte, alors que l'amitié est une entente.

Le temps n'a pas de rive. Il coule et nous passons si vite . . .

En Novembre: prions pour nos morts — notre tour de les rejoindre est parfois si proche.

VARIA . . .

ESPOIR!

"Je suis convaincu que le temps est venu pour nous, de la province de Québec, de nous tenir debout avec notre culture bien à nous, et destinés que nous sommes à devenir non des sujets mais des chefs, dans certaines sphères au moins. Ici à Québec, je crois que nous pouvons devenir le noyau d'un ordre nouveau dans le monde, ordre dans lequel la question de langue ne sera plus un sujet de division."

C'est là la profession de foi en l'avenir de notre province que faisait l'hon. Wilfrid Bovey, président du comité de reconstruction du Conseil législatif et représentant de Rougemont à la Chambre haute, lors du déjeuner hebdomadaire du club Rotary, au Château Frontenac.

STUPIDITES. —

M. William Aberhart, premier ministre d'Alberta, a dit, dans une allocution diffusée par le poste CFRN, à Edmonton, que la propagande canadienne relative aux emprunts de guerre et au recrutement est une monstrueuse et inexcusable bêtise.

"La note prédominante de cette récente propagande de tristesse et de désespoir n'était que du défaitisme de la pire espèce. C'est là une monstruosité inexcusable. Je ne sais qui est à blâmer, mais je dis que les responsables de cet blitzkrieg de pessimisme brisent sans le savoir ou de plein gré le caractère agressif de notre population et sapent son moral d'une façon grossièrement injuste par leurs déclarations injustifiables et psychologiquement insensées. Avez-vous entendu dans votre vie quelque chose de plus épouvantable que quelques-unes de ces émissions diffusées sous le titre: "Nazi Eyes on Canada"? Qu'est-ce qu'ils tentent de nous faire? Nous effrayer pour que nous donnions notre appui à l'effort de guerre? Est-ce que les Canad'ens ont besoin d'être effrayés pour faire preuve de patriotisme? Je crois que non".

REDITES SALUTAIRES! —

"Apprenez l'anglais et faites-le apprendre à vos enfants. Je désirerais moi-même être capable de parler l'anglais de façon courante. Il y a des officiers canadiens français incapables de comprendre les commandements en anglais et le peu d'a-

vancement des nôtres dans certains domaines est attribuable au manque de connaissance de l'anglais.

"Lors de mon séjour outre-mer, j'ai lu les journaux du Canada. M. Perrier, je vous félicite du beau travail que vous accomplissez en conseillant d'apprendre l'anglais. La langue anglaise est une clé de succès pour les nôtres dans les industries. Je sais, M. Perrier, que vous allez être une cible à la critique, mais soyez courageux et continuez votre beau travail.

TRISTE BULLETIN. —

Dans le concret, dans la pratique, voyons ce qui s'est fait.

1. — Le travail féminin de nuit n'a pas cessé.

2. — Le travail des mères de famille, non seulement n'a pas été défendu, mais des organismes voient à le promouvoir.

3. — Les garderies pour les enfants dont les mères travaillent ne sont pas encore ouvertes.

4. — Les maladies occasionnées par le travail féminin sont tout aussi nombreuses qu'avant les protestations. Les directeurs d'hôpitaux et les médecins en savent quelque chose.

5. — L'embauchage féminin, loin de diminuer, s'accroît sans cesse, à preuve l'enregistrement des femmes.

6. — Le ministère du Travail provincial qui nous avait promis une enquête sur le travail féminin de nuit, dans une lettre de l'hon. Edgar Rochette à la L.O.C. en date du 26 mai 1942, n'a encore rien fait connaître au public des résultats de cette enquête.

INSTABILITE. —

Si, d'autre part, les prix montent moins rapidement que pendant la dernière guerre, cela ne veut pas dire que les classes laborieuses éprouvent moins de difficultés que de 1914 à 1920. Pendant la Grande Guerre, il n'y avait pas de contrôle des prix, mais il n'y avait pas, non plus, de contrôle des gages et des salaires. Ceux-ci suivaient la montée du coût de la vie, de sorte que l'ouvrier n'avait pas à s'imposer de sacrifices trop grands. La situation est différente maintenant. On a commencé par stabiliser les gages et les salaires. Le coût de la vie a beau augmenter, l'ouvrier ne reçoit pas de compensation suffisante. Le boni de vie chère? Il vient trop tard et l'indice du coût de la vie sur lequel le boni est fondé est inexact. L'ouvrier est inquiet. L'hiver approche. Cela coûte de plus en plus cher pour nourrir une famille. Les



taxes coupent dans le vif des revenus. Impossible de faire des économies. L'avenir est incertain. A la fin de la guerre, ce sera peut-être le chômage. Misère pendant la guerre. Misère après la guerre? Est-ce ainsi qu'on entend l'Ordre nouveau? En immobilisant les gages et les salaires, le gouvernement a pris l'engagement implicite que le coût de la vie n'augmenterait pas. Cet engagement ne doit pas avoir le triste sort des promesses de politiciens. Toute hausse du coût de la vie est une taxe onéreuse quand on n'augmente pas proportionnellement les gages et les salaires. Il y a là une question de justice sociale.

SANGLANTE VERITE! —

Puissé-je vous avoir convaincus que les causes de notre déchéance, étudiées à la lumière de notre histoire et des événements contemporains, se réduisent à l'esprit de parti. Si nous ne comptons aujourd'hui, dans notre Etat français du Québec, que 2 millions d'habitants au lieu de 6 millions, n'est-ce pas attribuable au fait que trop de nos politiciens se sont beaucoup plus préoccupés de leurs coteries politiques et de leurs intérêts personnels que du progrès de l'agriculture et de la colonisation? Si nous sommes asservis économiquement par une minorité qui exploite et dilapide nos ressources naturelles, n'est-ce pas la faute de ces arrivistes qui, pour remplir leur caisse électorale et s'élever au pouvoir, ont vendu, souvent pour un plat de lentilles, une grande partie de notre héritage national aux étrangers? Si Ottawa nous traite de plus en plus en parent pauvre, si, en pleine guerre, livrée pour la protection des minorités et des faibles, on nous refuse obstinément notre part de représentation et d'influence, n'est-ce pas dû encore à cette partisanerie politique qui nous a dressés les uns contre les autres au lieu de nous unir pour réclamer efficacement nos droits? Si, dans le champ fédéral plus particulièrement, nous avons renoncé plus tôt aux vieux partis pour former un Bloc canadien-français, disposé à coopérer avec n'importe quel groupe pour le respect de nos droits historiques et constitutionnels, ne pensez-vous pas, qu'en 1942 nous serions traités mieux que des serfs dans le pays que nos pères ont colonisé? Car aucun parti à Ottawa, n'oublions jamais ce te primordiale vérité, ne peut gouverner longtemps sans le concours des Canadiens français.

Au fil de ma plume

Nos coeurs sont bien plus légers que foncièrement mauvais, et il arrive que la vie fuyant beaucoup plus vite que nous le désirons, nous regrettons amèrement notre monstrueux égoïsme, sans hélas, pouvoir toujours nous le faire pardonner. C'est pourtant si dur d'acquiescer ses dettes morales . . .

Tant que ne surviennent dans nos vies les perturbations entraînées par l'absurde conception que nous en avons, tout marche encore à souhait. Mais, il arrive toujours

trop tôt ce temps où nous nous cognons à notre tour à l'égoïsme, aux exigences, aux droits, et parfois à l'ingratitude des autres. Et alors, il nous faut bien liquider notre passé. Cela peut toujours se faire avec de la dignité, si l'âme se rappelle qu'elle était de bonne race.

C'est néanmoins le temps où la bienveillance peut aplanir bien des difficultés, ou la compréhension reste nécessaire, ou la charité peut éviter le pire, ou les fortes amitiés

peuvent donner leur plein rendement.

A se frotter au sacrifice et aux inévitables blessures qui l'accompagnent, nous prenons une sévère leçon de responsabilité, nous sommes giflés par la réalité de la vie.

Que tout cela nous donne enfin le vrai sens de la vie, c'est encore un grand service que nous aurons rendu les événements, même si nos tempes blanchissent plus vite que ne le voudrait notre baptistère . . .

Raymond Sanschagrín

REPARATION DE RADIO

INSPECTION DES LAMPES "GRATUITE"

TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

Adressez-vous à

Raymond Sanschagrín

RADIOTECHNICIEN DIPLOME

18 rue d'Iberville

Berthierville



Construisez et réparez avec la véritable planche Gybroc, à bords biseautés: la plus pratique — la plus belle — la plus économique — la meilleure; nous défions qui que ce soit de démontrer le contraire.

Echantillon et pamphlets descriptifs sur demande.

Peintures — tapisserie — moulures etc.

Toujours au bon endroit:

La Ferronnerie de Berthier

Téléphone 17, BERTHIERVILLE, P. Q.

GYPROC

A BERTHIERVILLE VENDREDI ET SAMEDI

à l'Étude du notaire J.-A. Boivin

Eme. Lacroix
AVOCAT



SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES

PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

FEU MME XAVIER DUHAIME:—

Le 3 courant, avaient lieu les funérailles de Marie-Emma Noel, épouse de Xavier Duhaime, âgée de 58 ans. M. l'abbé Eug. Panneton fit la levée du corps et chanta le service.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Georges Hébert, Willie Gauthier, Georges Deveault, Gaston Duhaime, Ludger Carpentier et Ferdinand Baribeau. Faisaient la quête: Mme Ludger Carpentier et Mme Adrien Lesage.

Survivent à la défunte, outre son époux, ses filles: Mme Willie Gauthier (Elmira), Mlles Jacqueline et Gisèle Duhaime; ses fils: Dieudonné, Joachim, Aurèle et Marcel Duhaime, sa belle-fille: Mme Joachim Duhaime; son gendre: M. Willie Gauthier; ses sœurs: Mme Georges Deveault (Marie-Anne), Mme Arthur Gauthier (Elmira); ses petits-enfants: Rita, Andrée, Aurèle, Jean-Claude et Jacqueline Gauthier, Diane Duhaime; ses belles-sœurs: Mme Xavier Carpentier, Mme Edouard Carpentier.

Une nombreuse assistance prenait part aux funérailles. Nous offrons nos condoléances à la famille en deuil.

RECOLLECTION:—

Dimanche dernier, les membres du Centre Catholique ont organisé une journée de retraite fermée pour les dames et demoiselles. Le Rév. P. Paquin, Montfortain, présidait ces pieux exercices.

NAISSANCES:—

Marie Thérèse Louise, fille de M. et Mme Pierre Béland (Dolorès Dalcourt), Parrain et marraine: M. et Mme Onésiphore Dalcourt.

* * *

Joseph Pierre Michel, fils de M. et Mme Paul Lemire (Alice Picotte), Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-La Lemire.

A L'HOPITAL:—

Mme Napoléon Lamirande séjourne quelque temps à l'hôpital St-Joseph.

NOTES SOCIALES:—

M. l'abbé Rosemont Masson présidait une réunion de cultivateurs dimanche dernier à la salle paroissiale.

* * *

M. Gérard Desroches du camp militaire de St-Jérôme chez son père M. Daniel Desroches.

* * *

M. et Mme Guy Duckett de Montréal en fin de semaine chez M. Philippe Dusablon.

* * *

M. André Raymond I. E. visitait nos écoles de la campagne ces jours derniers.

* * *

MM. Joachim et Bruno Bellemare chez M. Irénée Caron.

* * *

M. Hervé Pratte d'Ottawa de passage dans sa famille.

* * *

Mlle Madeleine Julien des Trois-Rivières séjourne une huitaine à Louiseville.

* * *

Mlle Gabrielle Caron en fin de semaine à Maskinongé.

St-Barthélemi

ECOLE REGIONALE D'AGRICULTURE:—

Le 5 novembre, une soixantaine de jeunes agriculteurs faisaient leur entrée à notre Ecole régionale d'agriculture. C'est un succès sans précédent. Cette belle jeunesse privilégiée, choisie dans nos paroisses environnantes, vient passer quelques mois parmi nous, sous la direction très compétente des Clercs de St-Viateur. En plus de ceux-ci, deux agronomes sont à leur disposition comme professeurs réguliers: M. Cuthbert Brousseau, B.S.A. et M. Arsène Désilets, B.S.A. Les élèves ont un chapelain résidant à l'école en la personne très dévouée de M. l'abbé A. Bilodeau. Le Rév. Frère Directeur W. Pomerleau peut être fier de l'entrée et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue aux élèves nouvellement arrivés.

Voici la liste de l'inscription pour les cours 1942-43:

Berthier: Denis Fernand, Dumontier Jean-Paul;
Christ-Roi: Madon Jean-Yves;
Crabtree Mills: Rivest Laurent;
Ile du Pas: Jean-Rémi Hérad;
Lanoraie: Ronald Boisjoly, Yves Surprenant;

L'Assomption: Masse Gabriel;
Lavaltrie: Arcand Roger, Hélu Réal, Robillard Roland;

Mascouche: Comtois Jean;
Maskinongé: Lebeau Gaston;
St-Alexis: Labelle Robert;
St-Ambroise: Boucher Jean, Chevrette Marcel, Chevrette Dominique, Chevrette Florian, Comtois Marcel, Grégoire Aurélien, Sicard Marcel;

St-Barthélemi: Caumartin H.-Paul, Déry Maurice, DeGrandpré Jean-Luc, Mavor Jean;

St-Calixte: Duval Jean-Paul, Lachance Germain;

St-Edouard: Léon Roy;
St-Elisabeth: Gervais Maurice, Lavalée Benoit, Asselin Etienne;
St-Esprit: Grégoire Denis, Venne René;

St-Gérard: Ricard Médéric;

St-Justin: Gagnon Yvon;

St-Félix: Geoffroy Martial, Olivier Gérard, St-Aubin Lucien, Robillard Fernand, Robillard François;

St-Jacques: Desrochers Roger, Leblanc Louis-Joseph, Malo Jean-Denis;

St-Léon: Boisvert Richard, Boisvert Roger, DeCarufel Ovide, Julien René, Boulay Jean-Jacques;

St-Lin: Archambault Irénée;

St-Louis de Gonzague: Duval André;

St-Marie Salomé: Mireault Norbert;

St-Michel des Saints: Ethier Théodore, Lasalle Claude;

St-Roch: Archambault Marcel, Malo Normand;

St-Thomas: Asselin Léo, Généreux J.-Bte, Harnois Alban, Marcell Roger, Marcell Réal, Champagne Réal.

QUELQUES CHIFFRES:—

Il y a dans notre paroisse 422 familles réparties dans 390 foyers, formant un total de 2000 .mes, contre 2190 en 1941, à pareille époque.

Cette diminution de près de deux cents personnes est certainement due au départ de plusieurs familles pour les grands centres où elles travaillent aux usines de guerre. Cette situation n'est que passagère, heureusement. Espérons que, dans quelques mois, elles nous reviendront.

CERCLE DE FERMIERES:—

Les membres du Cercle de Fermiè-

res de St-Barthélemi ont eu leur réunion mensuelle mercredi, à une heure et demie, dans la grande salle du couvent. Comme il nous manque certains détails du programme, cette semaine, c'est avec plaisir que nous donnerons le compte rendu complet la semaine prochaine.

VUES ANIMEES EDUCATIVES:—

Lundi après-midi et lundi soir, programme très éducatif donné par le Département de l'Instruction publique.

Mercredi soir seulement: Joli programme par M. l'abbé Bourgeois, de Trois-Rivières, directeur du placement des orphelins.

POUR LA BIBLIOTHEQUE:—

M. le notaire et madame Lionel Trempe, de Montréal, viennent de faire don de onze volumes à la bibliothèque de l'Amicale des anciennes élèves du couvent de St-Barthélemi. Sincères remerciements, ainsi qu'à M. et Mme Arthur Massé dont les treize volumes seront fort appréciés.

DE CI, DE ÇA...

Plusieurs citoyens de notre localité se sont rendus à la gare Jean-Talon, vendredi dernier, offrir leurs félicitations au député du comté de Berthier, l'honorable Cléophas Bastien, récemment nommé ministre de la Colonisation.

* * *

En plus de s'occuper de son atelier de couture pour jeunes filles, M. J.-D. Gélinas, très bon tailleur de son métier, prendra de la couture pour hommes. Il est aussi l'agent d'une excellente manufacture de complets faits sur mesure pour hommes et jeunes gens. C'est un service qui manquait à notre paroisse et nul doute que notre nouveau tailleur sera très encouragé.

* * *

Nos condoléances à M. Armand Boucher qui vient de perdre sa sœur, Mme Anaclet Hamelin (Lucienne), décédée récemment à St-Gabriel.

Ste-Ursule

QUARANTE-HEURES:—

Au Couvent des Soeurs de la Providence, eurent lieu les 7, 8 et 9 novembre courant, les Quarante-Heures. A cette occasion, la chapelle était parée de ses plus belles parures. Bon nombre de paroissiens se rendirent, durant ces 3 jours, faire une visite au Saint-Sacrement.

A L'HOPITAL:—

Mme J.-Paul-Emile Lambert, séjourne actuellement l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, pour y subir une opération.

TRAVAUX DANS LE VILLAGE:—

Les propriétaires de la rue Principale, sur un assez long parcours, viennent de terminer des travaux d'embellissement, en face de leurs résidences, en fermant le grand fossé qui s'y trouvait. Ils ont posé un canal souterrain, ce qui améliore la rue et enjolive leurs propriétés. Nous les félicitons de tout coeur.

SUCCES DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE:—

La paroisse de Ste-Ursule voulant

faire sa part dans le troisième Emprunt de la Victoire a souscrit la jolie somme de \$22,100. Elle a plus que triplé son objectif qui était de \$7,000. son pourcentage de souscriptions s'élevant à 315%.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Antonio Paquin, de Montréal, en visite dimanche chez M. Joseph Déziel, Jr.

* * *

M. Richard Picotte, des Trois-Rivières, chez son oncle M. Azarie Picotte, ces jours derniers.

* * *

M. et Mme Théophile Paquin, de passage à l'Ile du Pads au cours de la semaine pour visiter les nombreux parents de Mme Paquin. Au cours de leur voyage ils eurent l'honneur d'être parrain et marraine d'un neveu.

* * *

Mme Philorum Gagnon, sa fille Germaine, sa petite fille Thérèse Gagnon, ainsi que Mme Gabriel Gagnon et ses enfants Hélène et Marc-Aimé, tous en promenade jeudi dernier, chez M. Joseph Déziel.

* * *

Mme Donat Leblanc de retour d'une promenade de quelques semaines chez ses parents de Shawinigan Falls.

* * *

Mme Gérard St-Louis, à Montréal, jeudi dernier. Elle rendit visite à son frère et autres parents de la Métropole et est revenue enchantée de son voyage.

* * *

Mlle Thérèse Déziel, étudiante au Pensionnat de Ste-Ursule, dans sa famille à l'occasion de la Toussaint.

* * *

Mlle Cécile Lambert, de Montréal, en promenade chez son frère, M. Sylvio Lambert.

* * *

Mlle Jeannette Gerbeau, de Louiseville, chez son père, M. Alfred Gerbeau, au cours de la semaine dernière.

* * *

M. J.-R. St-Louis en voyage d'affaires, à Montréal, il y a quelques jours.

* * *

Mlle Rita Morin de Louiseville, chez son père, M. Arthur Morin de St-Edouard.

* * *

M. Arthur Noel de retour d'une excursion de chasse.

* * *

M. Alfred Picotte, de Louiseville, était de passage dans la paroisse il y a quelques jours, et tout heureux de nous annoncer le retour de sa femme de l'hôpital, des Trois-Rivières où elle a subi une grave opération. Nous formons des vœux pour que Mme Picotte revienne tout à fait bien, dans un court délai.

* * *

Maskinongé

REUNION:—

Dernièrement se réunissaient chez M. et Mme Arthur Sicard pour la soirée un groupe de parents et amis pour souhaiter une joyeuse fête à leur fils Maurice. Etaient présents: M. et Mme Arthur Sicard, M. et Mme Prime Lajoie, M. et Mme Arthur Béland, Mlle Bernadette Sicard, M. Roméo Lajoie, M. et Mme Arthur Bruno, M. et Mme Emile Bastien, tous de Maskinongé, M. et Mme Hormisdas Lefebvre, Mme Vve Hormisdas

Dauphinais de St-Justin, Mlle Madeleine Sicard, M. Armand Alarie, Mlle Brigitte Gagnon, M. Maurice Sicard, Mlle Thérèse Lefebvre, M. Cyrille Vermette, Mlle Lucille Bastien, M. Raymond Lefebvre, Mlle Rollande Sicard, M. Léo Francoeur, Mlle Estelle LeBrun, M. Hubert Gagnon, Mlle Georgette LeBrun, M. Robert Vermette, Mlle Simonne Vermette, M. Edgar Lefebvre, Mlle Jeanne Mance Marchand, M. Florent Lajoie, Mlle Rita Béland, M. Marcel LeBrun, Mlle Onilda Lefebvre, M. Fernand Gagnon, Mlle Rollande Marchand, M. Rosaire Alarie, Mlle Mariette LeBrun, M. Paul Lefebvre, Mlle Fernande LeBrun, M. H.-Paul Lefebvre, M. Albert LeBrun, Mlle Jeannine Sicard, M. Marcel Bastien, MM. Jacques-Aimé, Bruno, Gérard Bastien, Jean Sicard, Paul-André, Jacques et Pauline Sicard.

Il y eut chant, musique et divers amusements. A minuit un délicieux goûter fut servi et l'on mangea avec appétit les mets si bien préparés par Mme Sicard. Nous remercions Mlle Simonne Vermette qui a bien voulu nous faire entendre quelques morceaux d'accordéon. Nous remercions aussi M. et Mme Sicard de leur bon accueil, en leur promettant d'y retourner l'an prochain.

REUNION:—

(Mercredi dernier se réunissait un groupe de parents et d'amis pour souhaiter Bonne Fête à Mlle Lucille Bastien à l'occasion de son 15e anniversaire de naissance.

Etaient présents: M. et Mme Emile Bastien, MM. Albert LeBrun, Gérard Gagnon, Gérard, Marcel, Albert, Léo, Maurice, Jules Bastien, tous de Maskinongé; M. Robert Vermette, Mlles Rollande Bastien et Simonne Vermette de St-Justin, Mlles Rita et Eva Déziel, Georgette et Mariette LeBrun, Jeannine Sicard, Rollande Marchand, Rollande Sicard, Jeanne d'Arc, Thérèse, Julienne Bastien, Lucille Bastien, Raymond Lefebvre, Estelle Lefebvre, Maurice Sicard, Thérèse Lefebvre, Cyrille Vermette, Jeanne-Mance Marchand et Marcel LeBrun. Nous nous séparâmes à une heure assez avancée de la nuit, et nous garderons un joyeux souvenir de cette soirée.

* * *

Mlle Cécile Lambert, de Montréal, en promenade chez son frère, M. Sylvio Lambert.

* * *

Mlle Jeannette Gerbeau, de Louiseville, chez son père, M. Alfred Gerbeau, au cours de la semaine dernière.

* * *

M. J.-R. St-Louis en voyage d'affaires, à Montréal, il y a quelques jours.

* * *

Mlle Rita Morin de Louiseville, chez son père, M. Arthur Morin de St-Edouard.

* * *

M. Arthur Noel de retour d'une excursion de chasse.

* * *

M. Alfred Picotte, de Louiseville, était de passage dans la paroisse il y a quelques jours, et tout heureux de nous annoncer le retour de sa femme de l'hôpital, des Trois-Rivières où elle a subi une grave opération. Nous formons des vœux pour que Mme Picotte revienne tout à fait bien, dans un court délai.

* * *

Joyeuse fête à M. Réal Sicard qui est actuellement dans les chantiers, de la part de ses parents et amis de Maskinongé.

MARIAGE:—

Lacourse-Lemyre. — Le 7 novembre, à 8 hres, en l'église paroissiale fut célébré le mariage de Mlle Marie Lacourse, institutrice, fille de M. Théophile Lacourse décédé et Mme Lacourse, avec M. Maurice Lemyre, fils de M. le notaire J.-A.-A. Lemyre et de Mme Lemyre décédés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Oscar Masson, vicaire.

Pendant la messe, des chants appropriés furent exécutés par Mme Dr LeBourdais, de St-Tite et par Mlle (suite en page 12)

La Page d'Agriculture

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 9 novembre 1942, les prix du beurre No 1 pasteurisé, au gros, variaient de 36¢ à 36½¢ la livre.

FROMAGE:—

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, ainsi qu'une demande assez active pour exportation aux Etats-Unis, permettent une distribution régulière et les prix sont stables.

VOLAILLES VIVANTES:—

(Poules et Poulets à rotir)

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:—

(Poules et Poulets)

Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

OEUFs:— (Montréal et Québec)

Les arrivages demeurent insuffisants aux besoins immédiats. Les prix sont très fermes.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix stables.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 9 novembre, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 lbs, offre 16.35c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 12.60c. Trufes: 11½c - 12c. Abattus 14½c - 15c.

RABAIS:—

B2 (130 à 134 lbs) 50¢.
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00
C3 (175 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.

Lourds (186 à 205 lbs) Par tête: \$3.00.

Extra Lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100.

Extra Lourds (200 et plus) \$3.00 du 100.

Les porcs blessés subissent la coupe de \$2 en plus de la classification.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 14.50—15.00

Bon 13.50—14.25
Moyen 11.50—13.00
Commun 9.00—9.50
D'herbe 7.50—8.50

BOUVILLONS:—

Choix 10.50—10.75
Bon 9.50—10.00
Moyen 8.75—9.25
Commun 7.50—8.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Bons 12.50
Béliers 11.50
Communs 10.50

MOUTONS:—

Bon 7.50—8.00
Commun 5.00—6.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 9.25—9.75
Bonne 8.75—9.25
Moyenne 8.00—8.50
Commune 6.50—7.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 8.00—8.25
Bonne 7.25—7.75
Moyenne 6.50—7.00
Commune 5.50—6.00
Très Com. 4.50—5.00

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 8.00—8.50
Bon 7.50—7.75
Moyen 7.00—7.25
Commun 6.50—7.00

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 7 novembre 1942

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 22%
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 20%
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19%

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS)

A—6 lbs et plus 24¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 22½¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21¢

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"

A—6 lbs et plus 23¼¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21¼¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19¼¢

POULES VIVANTES:—

TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 21¼¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19%
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18%

POULES VIVANTES:— RACE "LEGHORN"

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17¢
B—3½ lbs jusqu'à 4 lbs 15¢
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs 13¢

COQS VIVANTS 14¢
LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 15¢

POULETS ABATTUS:— (Engraissés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 32¢
A—6 lbs et plus 21

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 30
B—6 lbs et plus 28
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 27
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26

POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 31¢
A—6 lbs et plus 30
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29
B—6 lbs et plus 28
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 27
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26
C—6 lbs et plus 24
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 25
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23
B—5 lbs et plus 22
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 21
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 20
C—5 lbs et plus 19
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 18
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 17

N.B. — Les oiseaux de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans aucune de ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs:—

A—(Gros) 50¢
A—(Moyens) 49
B — 46
A—(Poulettes) 47
C — 38

VEAUX ABATTUS:—

(Engraissés au lait)

Bons 18¢
Moyens 17
Communs 16

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 2 novembre 1942 inclusivement

No 1 pasteurisé 35%
No 1 non pasteurisé 35¼
No 2 34%

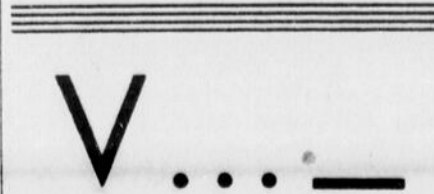
FROMAGE BLANC:—

Semaine finissant le 3 novembre 1942 inclusivement

No 1 19%
No 2 19¼
No 3 18%

F.A.B. Montréal

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



LE COMMERCE GELE

Depuis le 2 novembre une ordonnance de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a gelé toutes les entreprises d'affaires et a stipulé que depuis cette date aucune entreprise, à moins d'obtenir un permis spécial, n'a le droit d'accroître ses affaires ou d'en créer de nouvelles.

La Commission insiste sur l'importance de cette ordonnance nouvelle et met tous les propriétaires d'entreprises industrielles et commerciales en garde contre le moindre agrandissement des locaux d'industrie ou de commerce sans l'autorisation

mentionnée ci-dessus. L'ordonnance précise qu'aucun marchand n'a le droit d'acheter et de mettre en vente des articles ou catégories d'articles qu'il ne tenait pas en stock le 2 novembre.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Un grand nombre de causes ont été présentées devant les tribunaux relativement à des infractions aux ordonnances de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. A Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke et St-Jérôme, nombre d'amendes ont été imposées qui vont de \$100 à \$25 dans chaque cas.



L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET la confiance en soi

AVANT la guerre, deux jeunes diplômés en chimie industrielle débutaient dans la vie sans autre actif que des connaissances techniques et la confiance en soi la plus absolue. Ils projetaient de tirer parti de leur savoir en fabriquant un certain produit chimique. "Mais, songèrent-ils, pour fonder notre entreprise, il va nous falloir de l'argent... Si nous nous adressions à la banque?..."

Leur banquier estima que leur honorabilité, leur compétence et leur énergie justifiaient la confiance qu'ils avaient en eux-mêmes. "Nous vous financions si vous voulez commencer sur une petite échelle, leur dit-il. Faites d'abord un essai sur le marché local."

Ce produit ne tarda pas à se vendre dans tout le Canada et même à s'exporter aux États-Unis et outre-mer. Il répond maintenant aux besoins d'une industrie de guerre. L'entreprise qui le fabrique emploie un grand nombre de personnes.

Cet exemple, tiré de la vie réelle, montre comment, sous le régime démocratique de libre entreprise, les banques à charte du Canada, en secondant les personnes dignes de confiance, leur permettent de réaliser leurs projets, pour le plus grand avantage de leurs concitoyens et de leur pays.



Les banques, comme toute autre entreprise, justifient leur raison d'être par les services qu'elles rendent au public, et celui-ci est tout disposé à les en rémunérer à des tarifs comportant des bénéfices raisonnables. Les bénéfices des banques à charte sont, en moyenne, inférieurs à un demi pour cent par an de leur actif total. Bien peu d'entreprises, s'il en est, ont une aussi faible marge de profit.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA:

La Banque de Montréal . . . La Banque de Nova Scotia
La Banque de Toronto . . . La Banque Provinciale du Canada
La Banque Canadienne de Commerce . . . La Banque Royale du Canada
La Banque Dominion . . . La Banque Canadienne Nationale
La Banque Impériale du Canada . . . La Banque Barclays (Canada)

Faire bonne figure à la vie

L'HEURE QUI PASSE...

Pour aimer la vie, pour la trouver moins terne, il faut l'accueillir heure par heure, minute par minute.

* * *

Sourire au rayon de soleil qui envahit allégrement la demeure, par les portes ouvertes, en été; à travers les vitres closes, en hiver;

Regarder avec contentement les couleurs pâles, douces et changeantes du firmament matinal, où de frêles nuages promènent gentiment leur vaporeuse essence;

Contempler, l'âme palpitante, les ors merveilleux d'un crépuscule plein de mystère;

Tressaillir suavement à la vue d'une tige fleurie;

De tendresse sentir battre son cœur sous l'oeil pur et candide d'un enfant;

Vibrer d'une chaude émotion au contact d'une poignée de main amie;

Voilà, entre mille autres, des riens en apparence, mais en réalité, des sujets presque journaliers de contentement.

* * *

Pourquoi s'habituer à fermer les yeux sur tout ce qu'il y a de beau et de bon dans cette magique nature où le moindre brin d'herbe a son cachet, la plus minime goutte de rosée sa fraîcheur?

Pourquoi ne pas chercher à comprendre le gazouillis de l'oiseau, le bourdonnement des insectes, le murmure des ondes, la chanson des grands vents, les soupirs de la brise?

Pourquoi ne pas découvrir en nos amis, en nos connaissances, la sympathie qu'ils nous portent, la vertu qui les anime, les talents qu'ils possèdent?

* * *

A quoi bon gâter le moment qui passe, en négligeant de savourer ce qu'il contient de bon, pour s'occuper des heures moroses déjà envolées, ou de celles si problématiques de l'avenir

Si le passé ne nous appartient plus, les bons souvenirs sont seuls dignes d'assiéger parfois notre mémoire. Arrière donc tout regret susceptible de nuire à la joie du présent.

Craintes du lendemain, épreuves à venir, voilez aussi vos visages attristés. Il sera toujours assez tôt pour vous rencontrer.

* * *

L'heure présente doit être l'hôte chère, nous arrivant les mains remplies de modestes fleurs, d'humbles parfums, de mélodies discrètes le plus souvent, mais dont il faut savoir profiter: éliminant avec soin de notre âme les vains regrets, les préoccupations absorbantes, les pensées, les souvenirs moroses qui ne peuvent que nuire à notre paix intime.

* * *

Toute heure a sa beauté. A la manière du jardinier habile, sachons cueillir les roses fraîches écloses, en évitant de nous blesser aux épines du rosier. Madame Camille Duguay

Prix de détail des grains

M. Nelson Young, l'administrateur des grains à la Commission des Prix et du Commerce, annonce la révision des conditions de vente et du prix de détail des grains de toutes sortes. L'ordonnance A-446 abroge le décret A-3 de février dernier et définit la base de calcul des prix maxima pour les fractions d'unité de mesure.

Elle détermine, en poids, le contenu minimum des paquets de papier, et maintient les prix maxima de détail de tous les paquets.

Elle rend uniformes les différences de prix entre les diverses mesures de grains et remanie les prix des semences par rapport aux augmentations permises par l'Office du blé pour les grains commerciaux de la même sorte.

Certains prix maxima de détail sont réduits. Sans permission écrite de l'administrateur, il est défendu de vendre des criblures spéciales, nouvelles, rares ou désassorties plus cher que les criblures ordinaires. Nul n'a le droit de vendre ou d'offrir en vente des grains dont la valeur ne serait pas reconnue ou qui ne seraient pas parfaitement acclimatés. Sauf l'exception formelle, tous les prix maxima de détail mentionnés dans l'ordonnance sont franco au magasin de détail. Si l'on vend les grains en paquet "frais de port payés" il faut inclure les frais de poste ou de livraison dans le prix de vente, et non les y ajouter de façon que celui-ci excède le maximum. L'autorité restreint les impressions sur les sacs de jute et de coton: ceux-ci doivent servir plusieurs fois.

Elle ne détermine de prix maxima de détail que pour les grains de la plus haute qualité. Il faudra néanmoins vendre les communs à des prix comparables à ceux que l'on exigeait pendant la saison correspondante de 1941.

Certaines opérations du commerce des grains, rappelle M. Young, restent soumises aux règlements généraux sur les prix maxima. Le prix maximum des grains dont ne parle pas l'ordonnance et qui ne sont pas formellement soustraits au plafond, restent, pour chaque marchand, celui de la période de base.

Théâtre PARISIEN

• BERTHIERVILLE •

Représentations du soir: 7.30 p.m. et 9.15 p.m.
dimanche soir 7.00 p.m. et 9.15 p.m.
dimanche matinée: 2.30 p.m.

VENREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 13, 14, 15

"UN MAUVAIS GARÇON"

Avec Henri Garat et Danielle Darieux

—AUSSI—

"SON OF ROARING DAN"

(vue de cowboy).

MARDI, MERCREDI, 17, 18 NOVEMBRE

"SAN FRANCISCO"

Avec Clark Gable, Spencer Tracy & Jeannette McDonald
et autres sujets courts.

VENREDI, SAMEDI ET DIMANCHE, 20, 21, 22 NOV.

"HULA — FILLE DE LA BROUSSE"

Avec Dorothy Lamour et Ray Milland.

—AUSSI—

"TULSA KID"

Avec Don Red Barry "cowboy".

Petits courriers d'Europe

ALLEMAGNE

Un commentateur qui n'est pas invité

Londres. — Juste avant la publication, par la radio allemande de Zeesen, du communiqué du Haut Commandement nazi, une voix mystérieuse s'est fait entendre sur les ondes. Elle émanait évidemment d'un nouveau poste clandestin installé en Allemagne même. Précisément durant les quelques secondes séparant les paroles de l'annonceur de celles du commentateur, on entendit distinctement la voix qui disait: "Vous allez maintenant entendre Herr Goebbels fausser les nouvelles: que tout Allemand sache d'avance que les chiffres qu'il citera ont été falsifiés." Il s'agissait, en effet, de chiffres sur les pertes en Russie et en Afrique: signe très net de la perfection des renseignements obtenus par l'organisme souterrain au sein même du Reich. La voix s'est d'ailleurs tue après cet avertissement, afin d'éviter le risque d'être repérée.

GRANDE-BRETAGNE

Chantier maritime féminin

Londres. — Un vaste chantier maritime en Angleterre est entièrement occupé par des fem-

mes. Les seuls hommes dans la place sont le gérant et le premier contremaître. Ces femmes viennent de construire un cargo de dix mille tonnes en trente jours. Quand on songe qu'elles ne peuvent travailler la nuit, puisqu'en Grande-Bretagne, des lumières dans un chantier maritime signifieraient une invitation aux aviateurs nazis de venir tout bombarder, on doit admettre que cette construction constitue un exploit extraordinaire.

L'administration des vivres

Le 1er novembre, quelques bureaux de l'administration des vivres, à la Commission des prix et du commerce, ont été transportés de Toronto à Ottawa.

MM. F. T. W. Saunders, directeur de l'Industrie du chocolat, de la confiserie et de la biscuiterie, son assistant, M. A. B. Taylor, et MM. J. W. Rainbow, directeur des eaux gazeuses, et C. S. Leckie, directeur des viandes préparées et de la volaille, ont leurs bureaux à l'édifice Royal Bank Chambers, avec les autres services de l'administration des vivres. Les administrations du thé et du café sont passées; elles aussi, de Toronto à Ottawa. On n'a pas nommé le successeur du directeur démissionnaire de l'administration du café, M. J. H. Scandrett. En attendant, c'est M. J. M. MacDonald, sous-administrateur des importations et exportations de vivres, qui s'occupe du commerce du café.

Rafraîchi...
vous travaillez
mieux



Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
MME GUSTAVE LAFONTAINE, Berthierville.

La Digestion — le procédé important de la vie

L'indigestion aigue peut résulter de l'amour de la bonne chère ou encore de l'usage de nourriture qui est difficile à digérer.

Mais l'indigestion chronique, laquelle ne vous laisse pas, est généralement le résultat d'un foie engourdi et de la constipation. Elle engendre aussi l'insomnie, les maux de tête, les douleurs corporelles et la dépression. Le procédé de la digestion est arrêté et l'organisme est empoisonné par l'accumulation de matières impures de rebut.

L'usage des Pilules du Dr. Chase pour les Reins et le Foie aide à éveiller le foie engourdi, la bile s'écoule aisément dans les intestins, stimulant les organes et bientôt tout va bien. Quel plaisir que de jouir de vos repas et de savoir que vous n'en serez pas incommodé.



Pilules du Dr Chase

PETITS COURRIERS D'EUROPE

Histoire de fantômes

Washington — On sait que les nazis, dans leur aberration spirituelle entraînant nécessairement la déchéance morale, tuent en masse les vieillards et tous ceux qu'ils jugent "indésirables". On sait aussi qu'ils encouragent les naissances d'enfants illégitimes. Ce qu'on ne sait pas, c'est que maintenant, ils marient les célibataires défunts! Voici, en effet, la traduction exacte d'un avis de mariage, paru le 22 août dernier, dans le propre journal d'Adolf Hitler, le "Volkischer Beobachter": "Je tiens à annoncer mon mariage tardif à l'Unteroffizier Kurt Kontorowitz, détenteur de la Croix de fer (2e classe)... Celui que j'ai le plus aimé, mon époux que je n'oublierai jamais, est mort en héros quelque temps avant notre mariage, le 30 novembre 1941, à l'âge de 23 ans. Publié en son hommage et pour son souvenir, par Hildegard j Kontorowitz (née Gragoli)."

ITALIE

L'aigle fasciste se met à piauler!

Londres — Après les bombardements récents des pilotes de la R.A.F. au-dessus des centres industriels italiens, on a capté un message de la radio de Rome déclarant: "Ceci n'est pas de la guerre et devrait soulever les protestations de tout le monde civilisé." — Or, quand les aviateurs italiens étaient venus bombarder les villes anglaises (très brièvement, car la chasse britannique ne tarda pas à les affronter avec une efficacité terrible), en l'année 1940, un ordre du jour de Mussolini disait: "Rien ne saurait arrêter le vol de l'aigle romain".

RUSSIE

Le massacre des innocents

Moscou — Des troupes de passage dans la ville, qui doivent se reposer quatre jours avant de retourner au front, disent que les Allemands ont brûlés vifs,

dans une grande maison villa-geoise près de Vyazma, deux cents hommes, femmes et enfants. Près d'Orel, l'ennemi a assassiné des centaines de personnes, pour obéir à un ordre de leur commandant de pendre 15 familles entières pour chaque Allemand tué.

POLOGNE

"La Pologne n'existe plus"!

Londres — Le docteur Hans Frank, gouverneur général de la Pologne au nom du Reich, a prononcé un discours à l'Institut du Travail allemand de l'Est, au cours duquel il a dit: "La Pologne n'est plus. Elle n'existe ni comme protectorat du Reich, ni comme colonie. Elle s'appelle désormais l'Allemagne de l'Est. Elle est la première réalisation de l'Ordre nouveau en direction de l'Orient".

HOLLANDE

La race irréductible

New-York — Un correspondant Hollandais raconte le fait suivant: Un garçon de treize ans fut arrêté dans une rue d'une ville hollandaise, parce qu'il avait imité le pas de l'oie derrière une compagnie nazie. On l'accusait de "ridiculiser l'armée allemande". Comme il passait près de chez lui, encadré de deux militaires germaniques lourdement armés, l'enfant cria aux autres petits avec lesquels il jouait tout à l'heure: "Dites à maman que je n'entrerai pas dîner: je suis enfin prisonnier de guerre!"

BELGIQUE

Des otages à bord des trains

Londres — Les autorités nazies en Belgique ont annoncé qu'à cause du nombre grandissant des actes de sabotage dans ce pays, des "boucliers humains" composés de quinze citoyens belges seront placés à bord de chaque train transportant des troupes ou du matériel de guerre. On

prendra indifféremment des hommes, des femmes ou des enfants. Ainsi, en cas de déraillement, ces otages périront avec les Allemands.

FRANCE

La deuxième Révolution française

Zurich, Suisse — La Tribune de Lausanne publie une entrevue avec un voyageur arrivant de France. Cet homme est très connu pour sa clairvoyance en matières politiques; l'on cache cependant son nom, afin d'éviter que sa famille, restée sur le sol français, ne soit persécutée. Le voyageur a déclaré catégoriquement: "Tout les gens avertis, demeurant en France, sont convaincus que les Nations unies atterriront sur les plages bordant ma patrie au nord. Immédiatement, une révolution formidable et générale sera déclenchée."

MALTE

La générosité des Maltais

Londres — Un énorme convoi des Nations unies ayant abordé l'île de Malte le jour même que les insulaires finissaient une neuvaine pour implorer la protection divine, les Maltais firent une collecte publique et ramassèrent près de quinze mille dollars, pour les femmes et les enfants des marins péris durant ce voyage, qui fut marqué de combats incessants contre l'aviation et les sous-marins de l'axe.

NORVEGE

Plus de moustaches sur la scène

Stockholm, Suède. — Le premier ministre Vidkun Quisling ne tolérera plus de "Clarek Gable" sur les scènes norvégiennes. Le dernier décret émanant d'Oslo défend aux acteurs le s'affubler d'une barbe ou d'une moustache. Le but de cette interdiction est double. Quisling veut d'abord empêcher qu'un comédien puisse, à tout moment, déchaîner les rires dans l'auditoire en parodiant Hitler: ensuite, il veut rendre impossible qu'un acteur soulève l'enthousiasme général, en se maquillant comme le roi Haakon de Norvège. Cependant, les dramaturges qui produisent des pièces retraçant les exploits des anciens Vikings, se demandent comment ils feront pour montrer ces "rois de mer" sans barbe au menton.

YUGOSLAVIE

La chasse est excellente

Ankara, Turquie. — Les soldats du général Mikhaïlovitch ont tué, au cours de récentes batailles, 400 hommes de l'axe et ils ont fait 1,200 prisonniers italiens en Croatie. Ils ont complètement arraché la voie ferrée entre Varshovile et Perushitch.

POLOGNE

On oblige des religieuses à épouser des nazis

Londres. — Des religieuses dans le camp de concentration de Bojanow, spécialement aménagées pour elles, sont dépouillées de leurs habits religieux; on les force à porter un uniforme oblitérant leur caractère sacré, après quoi on les soumet à des tortures morales affreuses, afin de les faire renoncer à leurs vœux. On leur fait ensuite épouser des nazis, avec qui elles partent vers des destinations inconnues. Seules, les soeurs malades ou âgées

LE GENIÈVRE A DOUBLE ACTION

le Gin de KUYPER

Le véritable saveur de Hollande fait du de Kuyper le Gin-Genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

10 ONCES,	\$ 1.15
26 ONCES,	\$ 2.70
40 ONCES,	\$ 3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande, 343FR
MAISON FONDÉE EN L'AN 1695

demeurent dans le camp de concentration.

PROCHE-ORIENT

Grand embêtement nazi

Jérusalem. — L'embarras des "savants" nazis est grand. Ils viennent de découvrir que les Arabes, dont ils briguent la faveur à grand renfort de propagande radiophonique, sont des Sémites, tout comme les Juifs et les Syriens. La radio de Berlin doit se livrer à des tours de force d'ingéniosité, pour expliquer que les Arabes ne sont pas "racialement

inférieurs". "L'expression "antisémitisme" dont on s'est servi en Europe pour désigner le mouvement contre les Juifs est incorrecte", a déclaré en se tortillant le professeur Walter Gross, directeur du Bureau racial du parti national-socialiste: "Les Sémites arabes, leurs langages et leurs culture ont toujours soulevé l'intérêt amical de la science allemande."



POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES, CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

"LES PREVOYANTS DU CANADA"

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES	102 rue de Frontenac Tél. 35 Berthierville	CORBILLARD AUTOMOBILE
------------------------------------	--	--------------------------

Ordonnances de MM. les médecins remplies avec soin

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac
Berthierville



MINISTÈRE DU TRAVAIL
Le Conseil national du travail
en temps de guerre

Ordonnance Générale

L'Office national canadien de la Statistique a constaté que l'indice du coût de la vie au ler octobre 1942 s'établit à 117.8 (116.9, indice révisé), comparativement à 117.9 (117, indice révisé) pour celui du 2 juillet 1942.

L'arrêté en conseil (C.P. 5963) régissant les salaires en temps de guerre, article 48 (iv), stipule:

"Le montant de l'indemnité ne doit être modifié que si l'indice du coût de la vie a monté d'un point entier ou davantage depuis la dernière ordonnance générale du Conseil exigeant l'augmentation ou la diminution du montant de telle indemnité."

L'indice n'ayant pas varié d'un point complet ou davantage depuis le 2 juillet 1942, le Conseil national du travail en temps de guerre, conformément aux dispositions mentionnées de l'arrêté C.P. 5963, décide que les termes de son Ordonnance générale du 4 août 1942 demeureront en vigueur pour la période du 15 novembre 1942 au 15 février 1943, sujet au droit reconnu aux employeurs ou aux travailleurs de réclamer à un conseil du travail en temps de guerre l'autorisation de verser une indemnité de vie chère dont le montant aura été reconnu "juste et raisonnable" par un tel conseil, conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil.

Le président du Conseil national du travail en temps de guerre,
HUMPHREY MITCHELL.

Ottawa (Canada),
le 4 novembre 1942.



Le MONDE COMME IL VA par J. Arthur Le May

LES DIVIDENDES COMMENCENT À RENTRER



LA VOIX DU BON SENS: VOÏLÀ CE QUE PEUVENT FAIRE NOS GARS QUAND TU LEUR FOURNIS TOUT CE QU'IL LEUR FAUT!

Arthur Le May

MORALITE DE GUERRE !

Depuis le début des hostilités les autorités, tant du Canada que des Etats-Unis, n'ont jamais laissé passer une occasion pour nous rappeler, soit par la radio ou les journaux, les deux grands principes pour lesquels nous combattons: sauvegarde de la démocratie et de la chrétienté.

Sous le prétexte de liberté de culture on est en train de créer une moralité spécialement pour la guerre. Ce que la morale défendait avant le conflit, elle le permet aujourd'hui et même l'encourage.

La famille, l'adolescence, la jeunesse sont tellement désorganisées qu'on se demande si une victoire compenserait les méfaits de ce bouleversement au sein de notre société.

Le grand hebdomadaire catholique, *América*, publié à New York n'a cessé de critiquer cette tolérance pratiquée à l'endroit du commerce abusif des alcools, à l'endroit du vice commercialisé dans les régions voisines des camps militaires. Les autorités, toujours selon *América*, permettent même à des personnes qui occupent de hautes fonctions de dire aux soldats qu'ils peuvent user, même de choses condamnables, à la condition de ne pas mettre leur santé physique en danger.

Ici, au Canada, que se passe-t-il? Je vais vous citer deux faits qui vous ouvriront les yeux. Les circonstances de la guerre du Pacifique ont forcé nos gouvernements à rationner le caoutchouc. On l'a refusé pour des fabrications même nécessaires, pour permettre celle d'articles anticonceptionnels. Cette fabrication a toujours été considérée comme néfaste et immorale. Elle ne faisait qu'encourager le vice tout en tenant le peu de respect qu'il nous restait pour la famille. Les autorités ne gagnent rien à vouloir détruire certains principes de morale à la base de la civilisation chrétienne. Ils seront peut-être les premiers à en souffrir.

Le deuxième fait que je veux vous donner a été publié par une revue sérieuse "Relations" sous la direction des Pères de la compagnie de Jésus. Voici donc ce que publie "Relations" dans son numéro d'octobre 1942.

"Un certain document: *Training memorandum No. 4*, publié en juillet 1941 à l'usage exclusif "of persons holding an official position in His Majesty's Service", donne des avis aux officiers pour l'entraînement de leurs hommes. Il y est question de l'instinct sexuel. "L'instinct sexuel est dommageable à deux espèces d'hommes, à ceux qui lui accordent une trop grande liberté et à ceux qui ne lui en accordent aucune. La liberté entière et sans frein de l'instinct sexuel au fil de toutes les occasions qui se présentent conduit généralement à la maladie et à la dégénérescence. L'abstention complète sous l'effet d'une détermination résolue de répression entière, mène invariablement à une accumulation de tension émotive qui, très souvent, d'une façon ou de l'autre, disloque la personnalité. Comment e tdans quelles mesure doit se libérer l'instinct sexuel, est affaire personnelle, mais il relève de l'officier de peloton de voir à ce que ses hommes ne risquent pas de détruire leur santé et leur rendement, peut-être pour longtemps, en s'exposant à l'infection."

Disons tout de suite, et nous en félicitons les autorités militaires canadiennes, que la traduction française de ce manuel a complètement éliminé la section sur l'instinct sexuel. Le manuel anglais n'en demeure pas moins en circulation, prêchant aux officiers d'abord, et par leur intermédiaire à leurs hommes, une morale inacceptable au simple point de vue naturel. Il ne saurait être question d'une morale pour les Canadiens de langue française et d'une différente pour les autres.

L'homme ne s'est pas gratifié lui-même de cette merveilleuse puissance de transmettre la vie. Ce n'est pas à lui d'en fixer les lois ni l'usage, mais à Celui qui la lui a donnée. Et la loi morale en cette matière, donnée par le Créateur lui-même, est très précise. Dieu l'a rappelée à Moïse sur le Sinaï: "Impudique point ne seras de corps ni de consentement. L'oeuvre de chair ne désireras que dans le mariage seulement." Ce commandement du Créateur est basé sur la nature même des puissances qu'il contrôle. L'oeuvre de chair est une oeuvre de "génération" et non pas un plaisir à prendre à volonté et n'importe comment. L'interdiction faite par Dieu des plaisirs de la chair en dehors du mariage n'avait pas pour but d'empêcher les maladies vénériennes; la loi demeure, même quand on prend les moyens de ne pas se contaminer.

Laisser entendre que l'abstention de toute manifestation volontaire de l'instinct sexuel — c'est cela le sens exact de *continence* — peut être dommageable, c'est contredire les témoignages les plus autorisés de la science médicale. "Il faut enseigner à la jeunesse masculine que non seulement la chasteté et la continence ne sont pas nuisibles, mais encore que ces vertus sont des plus recommandables au point de vue purement médical et hygiénique." Ce voeu, adopté à l'unanimité au congrès international de prophylaxie sanitaire et morale de Bruxelles en 1902 et contresigné par cent cinquante sommités médicales du monde entier, n'a jamais été contredit par les progrès de la science, mais bien plutôt confirmé souvent par les plus hautes autorités médicales de tous les pays.

Ceux qui soutiennent le contraire pourront méditer cette sentence de Lacordaire, grand moraliste du siècle dernier: "Quand on n'a pas pris la peine de surmonter ses passions et que la révélation de chastes joies ne nous a pas été faite, on se console de ses vices en les déclarant nécessaires, et on revêt du manteau de la science le témoignage d'un coeur corrompu."

La doctrine sur la continence et sur l'usage de l'instinct sexuel que nous venons de rappeler sommairement fait partie de l'héritage de la civilisation chrétienne dont nos pays démocratiques se proclament volontiers les défenseurs. Encore faudrait-il que certaines attitudes officielles ne viennent pas contredire cette mission."

GUILLAUME MASSE

James Cockburn

ARTISTE - PEINTRE

James Cockburn était natif d'Angleterre. C'est là qu'il fit ses études et étudia le dessin. Il vint au Canada vers 1817. Il fit partie d'un de ces régiments de troupes régulières que la grande-Bretagne entretenait au pays, composant alors la garnison de Québec.

Le colonel Cockburn accompagna le duc de Richmond, gouverneur-général du Canada, en 1819, dans son voyage dans le Haut-Canada. C'est durant ce voyage que le duc de Richmond mourut des suites de la morsure d'un renard. Il fut descendu à Québec, où il fut inhumé avec grande pompe dans la cathédrale anglicane, de Québec, le 4 septembre 1819.

Le colonel Cockburn semble avoir été dans les bonnes grâces des gouverneurs. Lady Aylmer, dans ses *Recollections of Canada*, 1831, parle avec flatterie de ce personnage. Ce manuscrit de Lady Aylmer est orné de 39 illustrations en couleur, sépia et crayon dessinées par le colonel Cockburn. Ces vues ont été reproduites, en noir, dans le rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, pour l'année 1934-35. (1)

Les Archives publiques du Canada, à Ottawa, possèdent, paraît-il, 50 dessins et aquarelles de J. Cockburn. Les Archives du Séminaire de Québec contiennent un porte-feuille de 30 dessins dont quelques-uns seulement sont des aquarelles.

La Collection de peintures du Château de Ramezay, à Montréal, contient cinq peintures de Cockburn. (2)

En 1827, au mois d'août, lord Dalhousie émit le voeu d'élever un monument à la mémoire de Wolfe et Montcalm. Le lieutenant Cockburn fit partie de ce comité formé pour recueillir les souscriptions. Ce comité institua aussi un concours pour la rédaction de l'inscription du futur monument. Ce monument fut inauguré le 8 septembre 1828, dans le Jardin du Fort, aujourd'hui près du château Frontenac. (3)

Le colonel Cockburn semble être demeuré au pays jusqu'en 1845, car dans l'Almanach des adresses de Québec, de Alfred Hawkins, pour l'année 1844-45, on le donne comme faisant partie du 60e Régiment, 2e Bataillon.

SARSEL.

1. — Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, Roy, 1934-35, pages 280, 288, 304.

2. — Catalogue du Château de Ramezay, 1938, pages 88, 89, 90.

3. — Les Monuments Commémoratifs de la Province de Québec, Roy, 1923, page 13.

ce soir
une ou deux

ROBOL pour
la

CONSTIPATION

RESULTAT ...

DEMAIN MATIN
25¢ la boîte

15 NAVIRES TOUT AU PLUS ONT ETE COULES DANS LE ST-LAURENT DURANT L'ETE

L'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a déclaré samedi que 10 à 15 navires ont été coulés dans la zone du St-Laurent cet été.

Adressant la parole au dîner annuel du club libéral Lapointe-Drouin, le ministre de la Justice a dit que "nous sommes à compléter nos effectifs et à développer notre marine pour qu'à la prochaine saison nous puissions empêcher les sous-marins de venir nous faire la barbe comme cette année."

"Il n'y a pas à douter, dit-il, que ce fut très désagréable pour nous de voir couler des navires dans le St-Laurent, mais au point de vue militaire ces coulages n'ont pas été plus nuisibles que s'ils s'étaient produits dans l'océan."

Le ministre de la Justice dit qu'il a circulé des rumeurs disant que 40 navires ont été coulés dans le St-Laurent et qu'il s'est renseigné auprès du ministre de la Marine Macdonald à ce sujet.

"Le ministre de la Marine m'a dit que ces chiffres étaient trois fois plus forts qu'en réalité. Mon collègue place le nombre des navires coulés entre 10 et 15. C'est sûrement beaucoup mais on doit s'attendre à recevoir des coups en temps de guerre."

(On a annoncé officiellement que six cargos ont été coulés dans cette zone, en plus de la corvette "Charlottetown" et du yacht "Raccoon". Un autre cargo fut avarié et dut s'échouer. De plus, on annonça la perte de quatre cargos en même temps que celle du Raccoon.)



COMMANDEZ CHEZ
VOTRE MARCHAND

F.-C. LAMARCHE
108 rue De Montcalm,
BERTHIERVILLE

Tél. No. 66

St-Ignace

NAISSANCE:—

Le 28 octobre 1942, à M. et Mme Josaphat Laforest (Marie-Anna Cournoyer) est née une fille baptisée Marie Claire Anna. Parrain et marraine M. et Mme Paul-Béland Cournoyer, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Annette Laforest, tante de l'enfant.

La circulation des voitures commerciales privées

On a différé de 30 jours la mise en vigueur du règlement qui limite le rayon de circulation des voitures commerciales privées à 35 milles de l'adresse sous laquelle on les a enregistrées. C'est ce qu'annonce aujourd'hui M. James Stewart, administrateur des services à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Sauf permission spéciale, l'ordonnance A-314 interdit de conduire, après le 1er novembre, un camion privé à plus de 35 milles de l'adresse sous laquelle son propriétaire l'a enregistré. L'exécution de cette ordonnance est remise au 30 novembre, et d'ici là, il n'y a pas de restriction au trajet de ces voitures. Si l'on a jugé cet amendement nécessaire, c'est parce qu'à l'approche de la saison froide, le mouvement des marchandises s'accroît, et aussi parce que les transporteurs n'ont peut-être pas encore eu le temps d'organiser leur commerce en conséquence de cette limitation. Il se peut aussi qu'ils aient encore des formalités à accomplir en égard à leur régime de permis.

Ce délai du 1er au 30 novembre ne sera sûrement pas prolongé, a dit M. Stewart. A partir du 30 novembre, aucun camion privé ne devra s'éloigner à plus de 35 milles de l'adresse sous laquelle il a été enregistré, sauf sur licence de l'administrateur. L'adresse enregistrée dont traite l'ordonnance est celle d'où le camion rayonne à l'ordinaire, celle en tout cas d'où il rayonnait habituellement le 1er août 1942, le jour où le décret fut publié. L'administrateur a reçu des milliers de demandes de permis, et il en a examiné la plupart, de sorte qu'elles recevront sous peu leurs réponses.

On rappelle une fois de plus aux propriétaires de camions privés qu'ils sont tenus d'inscrire, sur chaque côté de ces voitures, leurs noms, ainsi que l'adresse sous laquelle ces véhicules ont été enregistrés, et cela en lettres et chiffres d'au moins un pouce de hauteur. C'est la loi et tous les intéressés doivent s'y conformer sans délai.

AU BAZAR

(Coin d'Iberville et de Vaudreuil)

Tout ce qu'il faut pour la toilette de MADAME

Une maison canadienne pour les canadiennes

AU BAZAR

Mlle B. MENZIE, Prop.

Tél. 20

Berthierville

Maskinongé

(suite de la page 6)

Marguerite Dalcourt, Mlle Marie-Rose De Carufel était à la console.

M. Paul Lacourse accompagnait sa sœur et M. J.-Georges Lemyre était le témoin de son frère.

Après une réception chez M. Paul Lacourse, M. et Mme Lemyre partent pour Québec.

Nos meilleurs vœux les accompagnent. A leur retour, ils habiteront Maskinongé.

NAISSANCE:—

M. et Mme Eloi Bellemare (Anne-Marie Bellemare), sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 4 novembre sous les noms de Marie, A-drienne Lucille. Parrain et marraine: M. et Mme Victor Bellemare de St-Justin, grands-parents de l'enfant.

VA ET VIENT:—

Mlles Juliette et Madeleine Lemyre, MM. Paul et Germain Lemyre de Québec, de passage à Maskinongé à l'occasion du mariage de leur frère Maurice à Mlle Marie Lacourse.

M. et Mme Napoléon De Carufel, leur fille Marguerite, M. Dominique de Carufel de Montréal accompagné de son amie Mlle Laure Lemyre, sont allés à Trois-Rivières dimanche, les invités de M. et Mme Harvey La-Rocque de la rue Laurier.

M. et Mme Lucien Dugas de Montréal et leur bébé, ainsi que M. et Mme Ephrem Dugas et ses enfants de Québec, en visite dimanche chez M. et Mme Léopold Dugas.

Prompt rétablissement au jeune Raymond Gagnon qui séjourne actuellement à l'hôpital des Trois-Rivières. Ceci de la part de sa tante Mlle Laurette Dupuis de St-Justin.

M. et Mme Théophile Sicard de passage à Champlain et St-Luc de Vincennes chez des parents.

St-Charles

Nous souhaitons la bienvenue à M. l'abbé Paul Morin qui remplace M. le vicaire Camille Desjarlais.

M. et Mme Charles Paquin de retour d'un séjour de trois semaines à Cornwall, Ont., chez leurs enfants.

Mme Vve Arthur Paquin est dangereusement malade.

St-Léon

CERCLE LACORDAIRE:—

Dernièrement avait lieu une initiation de Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc. Vingt-neuf nouveaux membres furent initiés. Voici les noms: MM. Armand Bastien, Donat Béland, Arthur Boisvert, Alcide Deschênes, Gérard Dupuis, Pierre Julien, Georges Laperrière, Epiphane Lupien, Liboire Lacombe, Gaétan et Gérald Bastien, Paul-Emile Lessard, Raymond et Armand Béland, Camille St-Louis, Joseph Boisvert, Hector Bernardin, Jean-Marie Deschênes, Gérard et Alphonse Labonne, Joseph Julien, Robert Ferron, Marin Lupien et Lionel Dupuis de Ste-Angèle de Prémont; Mmes Donat Béland, Armand Bastien, Arthur Boisvert, Epiphane Lupien, Hector Deschênes, Mlles Cécile Laperrière, Marguerite Fleury, Cécile Ferron et Marie-Rose Boisvert.

Six autres membres avaient été initiés à Louiseville, ce sont: MM. Paul-A. Fréchette, Marcel Bastien, Charlemagne Deschênes, Paul-Emile St-Louis et M. et Mme Bernard Auger.

Les officiers: M. Paul-A. Fréchette, président; M. Marcel Bastien, vice-président; M. Bernard Auger, trésorier; M. Charlemagne Deschênes, secrétaire; Directeurs: MM. Georges Laperrière, Armand Bastien et Gérard Labonne.

Plusieurs membres du clergé et des présidents de cercles voisins étaient présents à cette initiation: de Louiseville, M. Athanase Comtois; de St-Barnabé, M. Philius Ricard; de St-Boniface, M. L. Dugré; de Yamachiche, MM. Paul-A. Fleury et M. Maillette.

Plusieurs orateurs adressèrent la parole.

ST-LEON DEPASSE SON OBJECTIF:—

Nous apprenons de notre solliciteur local M. Paul-A. Fréchette que la paroisse a dépassé et même doublé son objectif au cours de la campagne du 3e Emprunt de la Victoire. Nos félicitations à M. Fréchette du beau travail qu'il a fait.

VA ET VIENT:—

Mme Georges Bergeron, Mlles Georgette Bergeron, Gertrude et Thérèse Lessard, Marguerite Giguère et M. Joseph Bergeron de Louiseville, tous à Montréal.

M. l'abbé Bernardin L. Auger de Trois-Rivières en visite dans sa famille.

M. Rodolphe Ferron et Mlle Rolande Ferron à St-Boniface.

Mme Paul-A. Fréchette et ses fillettes ainsi que Mlle Annette Bastien en fin de semaine à Shawinigan.

M. Bernard Lesage de Sorel à St-Léon dernièrement.

M. et Mme Arthur Gravel et leurs enfants de Montréal, M. et Mme Henri-Paul Thisdel et M. Ls-Georges Thisdel de Québec chez M. Ferdinand Béland.

M. et Mme Arthur Coulombe, M. Oscar Boulay et son fils Germain, M. et Mme Gérald Boulay de Montréal,

RAYONS - X



Dr Paul Gervais

BERTHIERVILLE

Opération d'amygdales à la Clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur.

de passage chez M. Lionel-V. Bastien. M. et Mme Eugène Mayrand ainsi que M. et Mme Armand Fournier à Montréal.

SEANCE:—

Mercredi 18 novembre aura lieu une séance interprétée par des jeunes filles de Trois-Rivières au profit des oeuvres paroissiales.

LES STOCKS DE BEURRE

Afin de distribuer plus équitablement la provision nationale de beurre, l'administrateur des vivres à la Commission des Prix, vient d'émettre une ordonnance limitant les stocks de beurre des entrepôts et des crémeries, le 30 novembre 1942, à 75% de ce qu'ils étaient à la même date,

l'an dernier. On espère que ce règlement facilitera le partage équitable de l'approvisionnement de beurre. L'ordonnance oblige, par ailleurs, les entrepreneurs de plus de 5,000 livres de beurre, à faire un rapport mensuel de leurs stocks à l'administrateur des vivres.

Comme la Commission l'a prévu en avril dernier, les prix maxima du beurre augmenteront, le 2 novembre, de 3/4 de cent la livre au gros et de 1 cent la livre au détail.

La Commission recommande aux ménagères, aux restaurants et aux traiteurs d'éviter tout gaspillage de beurre.

Certains consommateurs ont tendance à thésauriser le beurre. La Commission fait remarquer que de tels achats sont contraires aux règlements et rendent leurs auteurs passibles de sanctions.

Cinéma "Royal"
Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

DIMANCHE ET LUNDI, 15 ET 16 NOVEMBRE

"SEVEN SWEETHEARTS"

Avec Van Hefflin et Catherine Graison

"LE CHEMINEAU"

Avec Victor Francen.

ACTUALITES.

MARDI ET MERCREDI, 17 ET 18 NOVEMBRE

"MOONLIGHT IN HAWAI"

Avec Johnny Dawn et Jane Frazier

"ACROSS THE PACIFIC"

Avec Humphrey Bogart et Mary Astor.

CARTOON.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 19, 20 ET 21 NOVEMBRE

"GREAT MEN'S LADY"

Avec Brian Donlevy, Barbara Stanwick, Joel McCrea.

"COUP DE TROIS"

Avec artistes français.

FOX NEWS.

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c

En toutes circonstances servez du **VIN ST. GEORGES**



GALLON 160 oz. \$2.15

40 oz. 75¢ 26 oz. 50¢

En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec.

T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT. Lachine, P.Q. Régina, Sask.

Nouvelle Etude Légale

111, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

Avocat

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A.M. à 7 hres P.M.)

4 est, rue Notre-Dame, Montréal. PL 8112

111, rue de Frontenac, Berthierville.